



Le Maroc accède au cercle fermé des fabricants du vaccin anti-Covid

S.M le Roi préside la cérémonie de lancement et de signature des conventions relatives au projet de fabrication et de mise en seringue du vaccin anti-Covid et d'autres vaccins

Pages 2-3-4

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9362

Mercredi 7 Juillet 2021

Bien que l'afflux des MRE et autres touristes soit là

Le tourisme n'est pas près de reprendre du poil de la bête



Page 5

Face à la clairvoyance stratégique du Maroc, les ennemis de notre intégrité territoriale n'en finissent pas de se perdre dans leurs illusions



Prolongements diplomatiques et perspectives d'avenir

Page 7

Baisse du rythme de l'activité économique au troisième trimestre



Page 14

Le WAC vise à sceller le plus tôt possible le sort du championnat
Les mal barrés jouent leur va-tout



BOTOLAPRO1

Page 31

Le Maroc accède au cercle fermé des fabricants du vaccin anti-Covid



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a présidé, lundi 5 juillet 2021 au Palais Royal de Fès, la cérémonie de lancement et de signature de conventions relatives au projet de fabrication et de mise en seringue au Maroc du vaccin anti-Covid-19 et d'autres vaccins.

Ce projet structurant s'inscrit dans le cadre de la volonté du Souverain de doter le Royaume de capacités industrielles et biotechnologiques complètes et intégrées, dédiées à la fabrication de vaccins au Maroc.

Il a pour objet la production dans notre pays du vaccin anti-Covid, ainsi que d'autres vaccins

clés, de manière à promouvoir l'autosuffisance du Royaume et de faire du Maroc une plateforme de biotechnologie de premier plan à l'échelle du continent africain et du monde dans le domaine de l'industrie du "fill & finish".

Fruit d'un partenariat public-privé, le projet vise à démarrer à court terme avec une capacité de production de 5 millions de doses de vaccin anti-Covid par mois, avant de démultiplier progressivement cette capacité à moyen terme. Il mobilisera un investissement global de l'ordre de 500 millions de dollars.

Avec le lancement de ce partenariat de grande envergure, qui s'inscrit dans le prolongement de l'entretien téléphonique du 31 août 2020 entre Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Xi Jinping, Président de la République Populaire de Chine, le Maroc effectue un pas supplémentaire dans la concrétisation de la vision Royale pour une gestion efficace et proactive de la crise pandémique et ses suites.

Tout en renforçant la souveraineté sanitaire du Royaume, le projet présenté devant le Souverain consacre le rayonnement international du Maroc et renforce sa vocation de pourvoyeur de sécurité sanitaire au sein de son environnement régional et continental, face aux risques sanitaires, aux dépendances extérieures et aux contingences politiques.

Au début de cette cérémonie, et après un mot introductif du ministre de la Santé, Samir Machour, expert international en biotechnologie industrielle et actuellement vice-président de Samsung Biologics, a présenté le projet de mise en seringue et de fabrication au Maroc du vaccin anti-Covid et d'autres vaccins.

Par la suite, le PDG du groupe Sinopharm, Liu Jingzhen, est intervenu en distanciel depuis la Chine. Le président directeur général de la société Recipharm, Marc Funk, a également présenté le

projet d'établissement de capacités de fabrication de vaccins au Maroc.

A cette occasion, et après présentation des objectifs et des composantes du projet, trois importants accords ont été signés devant Sa Majesté le Roi, à savoir :

1-Le mémorandum relatif à la coopération pour le vaccin anti-Covid-19 entre l'Etat marocain et le groupe pharmaceutique national de Chine (Sinopharm), signé par le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, et le président du groupe Sinopharm, Liu Jingzhen.

2-Le mémorandum d'accord concernant l'établissement de capacités de fabrication de vaccins au Royaume du Maroc entre l'Etat marocain et la société Recipharm, signé par le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, et président du conseil d'administration du Fonds Mohammed VI pour l'investissement, Mohamed Benchaaboune, le président directeur général de la société Recipharm, Marc Funk, et le représentant du consortium de banques marocaines, Othmane Benjelloun.

3-Le contrat de mise à disposition de l'Etat marocain des installations de remplissage aseptiques de la Société de thérapeutique marocaine (Sothema) pour la fabrication du vaccin anti-Covid, propriété de la société Sinopharm entre l'Etat marocain et la société Sothema, signé par le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, et la présidente directrice générale de Sothema, Lamia Tazi.

Outre les signataires, ont également assisté à cette cérémonie, le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmami, le conseiller de Sa Majesté le Roi, Fouad Ali El Himma, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le PDG d'Attijariwafa-Bank, Mohamed Kettani et le PDG de la Banque Populaire, Mohamed Karim Mounir.



S.M le Roi préside la cérémonie de lancement et de signature des conventions relatives au projet de fabrication et de mise en seringue du vaccin anti-Covid et d'autres vaccins

Khalid Ait Taleb, ministre de la Santé

La vision Royale d'atteindre la souveraineté vaccinale, une réponse idoine aux risques d'apparition de nouveaux variants

La vision Royale d'atteindre la souveraineté vaccinale est la réponse idoine aux risques d'apparition de nouveaux variants viraux, a souligné, lundi à Fès, le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb.

"Votre vision Royale d'atteindre la souveraineté vaccinale est la réponse idoine aux risques d'apparition de nouveaux variants viraux, de rareté des vaccins sans oublier le risque naturel d'apparition de nouvelles épidémies", a-t-il déclaré lors d'un exposé devant S.M le Roi Mohammed VI, à l'occasion du lancement et de la signature de conventions relatives au projet de fabrication et de mise en seringue au Maroc du vaccin anti-Covid et d'autres vaccins.

"Une nouvelle politique pharmaceutique nationale en accord avec votre vision Royale et en alignement avec le nouveau modèle de développement du Royaume devra garantir à tous les citoyens marocains un accès équitable géographiquement et financièrement à des médicaments et produits de santé de qualité, tout en soutenant la fabrication locale des médicaments dans le cadre des partenariats public-privé", s'est-il félicité.

Cette souveraineté vaccinale s'inscrit dans une feuille de route, avec une démarche progressive et accélérée, pour sécuriser les besoins urgents en vaccins anti-Covid sur le court terme, pour la production de vaccins à moyen terme et construire une plateforme continentale de recherche et développement à long terme,

a-t-il souligné, notant que l'objectif est d'atteindre une sécurité biologique du pays sous la vision éclairée de Sa Majesté le Roi.

Le ministre a souligné que Sous le haut patronage Royal, dès le mois de mars 2020, des partenariats précoces ont été conclus pour assurer l'approvisionnement des vaccins, préparer le transfert de technologie et démarrer le premier essai clinique vaccinal au Maroc.

Grâce aux Hautes orientations du Souverain, la gestion de la pandémie et la campagne de vaccination ont permis d'atteindre une performance de rang mondial avec un taux de vaccination final de 34% malgré l'incertitude des approvisionnements du fait de la rareté et la faible production mondiale, a poursuivi Khalid Ait Taleb.

Dès avril 2019, a-t-il rappelé, Sa Majesté a identifié dans son message adressé aux participants à la Journée mondiale de la santé les conditions fondamentales pour réussir la réforme de notre système de santé dans l'optique d'atteindre la souveraineté médicamenteuse.

"Cette vision clairvoyante nous pousse à un changement du paradigme faisant du secteur de la santé un secteur productif, créateur de valeur sociale, technologique et économique ouvert sur son environnement international", a relevé le ministre de la Santé.

Sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi, le Maroc a pu contenir la pandémie et atténuer son impact sur la population



et sur l'économie avec une gestion proactive et agile, a-t-il indiqué, affirmant que le Souverain a placé l'humain et la santé des citoyens au centre des préoccupations nationales, en faisant confiance aux compétences scientifiques marocaines et en encourageant les solutions "Made in Morocco".

"Pour combler l'iniquité mondiale d'accès aux vaccins, « l'Afrique doit faire confiance aux Africains », a relevé le mi-

nistre de la Santé, citant le message prononcé par Sa Majesté le Roi à Abidjan en 2014.

Ce message "fort" est plus que jamais d'actualité aujourd'hui pour renforcer "la diplomatie vaccinale", la recherche, le développement et l'innovation pharmaceutique et pour promouvoir l'investissement dans le domaine de la Health-Tech faisant ainsi du Royaume un hub continental de premier rang, a-t-il conclu.

Liu Jengzhen, président directeur général du groupe Sinopharm

Le projet maroco-chinois apportera un soutien solide à la prévention et au contrôle de la pandémie au Maroc



Le mémorandum relatif à la coopération pour le remplissage et la mise en se-

ringue du vaccin anti-Covid entre l'Etat marocain et le groupe chinois Sinopharm ap-

portera un soutien solide à la prévention et au contrôle de la pandémie au Maroc, a affirmé Liu Jengzhen, président-directeur général du groupe Sinopharm.

Ce projet revêt une grande importance tant pour le Maroc que pour la Chine dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19, a assuré Liu Jengzhen, qui s'exprimait en distanciel depuis Pékin lors de la cérémonie de lancement et de signature de conventions relatives au projet de fabrication et de mise en seringue au Maroc du vaccin anti-Covid et autres vaccins, présidée par S.M le Roi Mohammed VI.

Le projet participera également à la prévention et au contrôle de la pandémie au niveau mondial, a-t-il poursuivi,

notant que ce projet d'envergure permettra de renforcer la résilience sanitaire des peuples du Royaume et de l'Afrique, comme il apportera une contribution importante à la consolidation de l'amitié sino-marocaine.

Liu Jengzhen a, en outre, indiqué que le Royaume du Maroc et la Chine luttent ensemble contre la pandémie de la Covid-19, faisant observer que les deux chefs d'Etat, S.M le Roi Mohammed VI et le Président Xi Jinping, ont eu un entretien téléphonique et sont parvenus à une série de consensus sur la lutte conjointe contre la pandémie et l'approfondissement de la coopération économique et commerciale.

Le président chinois a spécifiquement exprimé la disposition

de la République populaire de Chine à promouvoir activement la R&D du vaccin anti-Covid et la coopération en matière de production avec le Maroc, a-t-il affirmé.

Depuis la mise en place du partenariat stratégique entre la Chine et le Royaume du Maroc en 2016, les relations entre les deux pays ont connu un haut niveau de développement, a-t-il rappelé, notant que son groupe a réalisé une bonne coopération avec le gouvernement et les institutions marocains en termes de recherche et de développement du vaccin contre la Covid-19.

Le Maroc a ainsi apporté à Sinopharm une aide solide et un soutien précieux dans les essais cliniques à l'étranger, a souligné Liu Jengzhen.

Marc Funk, président directeur général de Recipharm

L'établissement de capacités de fabrication de vaccins au Maroc est en phase avec la stratégie sanitaire du Royaume



Le projet d'établissement de capacités de fabrication de vaccins au Maroc, dont le mémorandum d'accord a été signé lundi sous la présidence de S.M le Roi Mohammed VI, est en phase avec la stratégie sanitaire du

Royaume, a indiqué le président directeur général de la société suédoise Recipharm, Marc Funk.

Intervenant lors de la cérémonie de lancement et de signature de conventions relatives au projet de fabrication et de mise en seringue au Maroc du vaccin anti-Covid et d'autres vaccins, il a souligné que le projet de la société Recipharm au Maroc a pour objectif d'accroître les possibilités d'accès aux campagnes vaccinales, qu'elles soient préventives, endémiques ou pandémiques.

La contribution de Recipharm vise à démontrer que le Maroc sera, le plus rapidement possible, "le premier centre d'excellence de remplissage de vaccins injectables par voie parentérale au service du peuple marocain et du continent africain", a poursuivi Marc Funk, notant que Recipharm aidera à poursuivre l'ambition en créant dans un second temps la manufacture des vaccins complets (forme active et remplissage) en partenariat avec les compagnies innovantes dans la branche.

Réitérant l'engagement de Recipharm au service de l'initiative Royale de production de vaccins et de biothérapies, il a affirmé que son groupe apportera son assistance au pilotage de la construction de l'usine de remplissage de vaccin. Il

contribuera également à la formation des équipes de travail au Maroc et en Europe dans les usines Recipharm, au transfert de technologies de manufacture en salle blanche et savoir-faire adéquat, à la gestion de l'usine au Maroc et la garantie de la qualité des lots fabriqués, a-t-il poursuivi.

Au sujet de l'impact du projet sur le plan sanitaire, social et économique, Marc Funk a assuré que Recipharm contribuera à l'amélioration de la sécurité sanitaire du peuple marocain, comme il favorisera les échanges avec les Etats partenaires africains en exportant dans les meilleurs délais les futurs vaccins nécessaires pour anticiper les futures vagues de maladies infectieuses endémiques ou pandémiques.

Ce projet pilote contribuera à la création d'un centre de compétences marocain pour la fabrication des vaccins de demain selon le modèle "Public-Private Partnership", ainsi qu'à la création d'emplois dans ce secteur d'avenir et au développement d'une expertise dans le secteur.

Cinquième plus grand groupe manufacturier de médicaments dans le monde, le groupe suédois Recipharm dispose de plus de 30 usines implantées dans différents pays du monde.

Samir Machour, vice-président de Samsung Biologics

Les engagements pris sont une étape décisive pour la création d'un pôle d'excellence biopharmaceutique en Afrique

Les engagements pris devant S.M le Roi Mohammed VI constituent une étape décisive pour la création au Maroc d'un pôle d'excellence biopharmaceutique sur le continent, a indiqué, lundi à Fès, Samir Machour, expert international en biotechnologie industrielle et actuellement vice-président de Samsung Biologics.

"Les engagements que nous prenons aujourd'hui constituent une étape décisive qui créera au Maroc un pôle d'excellence biopharmaceutique sur le continent, que nous voulons reconnu mondialement", a-t-il déclaré lors de la cérémonie de lancement et de signature, devant le Souverain, de conventions relatives au projet de fabrication et de mise en seringue au Maroc du vaccin anti-Covid et d'autres vaccins.

Samir Machour, qui a présenté devant S.M le Roi le plan de mise en oeuvre de la vision Royale d'établir dans le Royaume

un champion continental dans les cinq années à venir dans les domaines de la recherche, développement, production et commercialisation de vaccins et de biothérapies à haute valeur ajoutée, a souligné que ces capacités serviront le Maroc, le continent africain et le reste du monde.

La vision Royale devra assurer une autonomie sanitaire du Maroc et créer les conditions nécessaires pour tirer vers le haut les capacités de l'Afrique en matière de production de vaccins et thérapies critiques, a-t-il affirmé, relevant que cette vision s'articule autour de trois étapes importantes, dont la première est une phase d'urgence, qui démarquera immédiatement.

Cette étape, a dit Samir Machour, permettra au Maroc d'utiliser la capacité de remplissage en flacons ou en seringues préremplies déjà existantes dans le pays, précisant que cette phase consiste plus spécifiquement à enclencher une coopération

technique entre Sinopharm et la société Sothema.

Et de poursuivre que cette coopération se fera sous la supervision et en partenariat avec le ministère de la Santé, le ministère des Affaires étrangères ainsi qu'avec tous les ministères déjà engagés.

La deuxième phase, qui démarquera en parallèle avec la première, consiste elle à créer en partenariat avec la société Recipharm, le cinquième fabricant de médicaments dans le monde (CMO), un site de production de vaccins et de biothérapies ayant un niveau qualitatif et des standards réglementaires reconnus mondialement, a-t-il fait remarquer.

Quant à la troisième étape, elle porte sur la création du contexte nécessaire afin que le Maroc puisse faire partie des grands de ce monde, reconnu comme plateforme sérieuse et crédible de développement et de production de vaccins et biothé-



rapies et produits finis, a-t-il ajouté.

La Haute sollicitude et la bienveillance Royale sont des facteurs de succès indispensables à l'aboutissement de cette Vision, a-t-il dit, notant que le partenariat public-privé déjà existant permettra de mobiliser tous les acteurs au Maroc et ailleurs autour

d'un même objectif.

Une alliance stratégique avec un leader mondial en matière de fabrication de vaccins et de biothérapies est aussi un élément indispensable pour accélérer le transfert du savoir et de technologies et positionner le Royaume aux niveaux continental et mondial, a-t-il conclu.

Bien que l'afflux des MRE et autres touristes soit là

Le tourisme n'est pas près de reprendre du poil de la bête



Près de 4.000 passagers arrivent par jour au Maroc depuis la reprise des vols le 15 juin dernier. Et ce nombre est appelé à augmenter dans les jours qui viennent, a déclaré récemment Zakaria Harti, directeur des opérations à l'aéroport Menara de Marrakech, à la chaîne européenne Euro-news.

Un enthousiasme que partagent plusieurs professionnels du secteur qui estiment que la reprise est de mise même progressivement, comme en atteste le dynamisme observé au niveau des activités inhérentes au secteur telles le transport aérien, le transport routier, les restaurants, les hôtels, les maisons d'hôtes, la location de voitures et les agences de voyage.

Pourtant, l'Organisation mondiale du tourisme doute d'un fort regain dans les mois à venir. Selon une enquête de l'OMT, 60% des experts n'attendent un rebond du tourisme international qu'en 2022, alors qu'ils étaient 50% dans l'enquête de janvier 2021. Les 40% restants prévoient un possible sursaut en 2021, mais c'est un peu moins que le pourcentage de janvier. Près de la moitié des experts ne comptent pas sur un retour aux niveaux de 2019 du tourisme internatio-

nal avant 2024 ou après. Les experts sont un peu moins nombreux (37%), par rapport à l'enquête du mois de janvier, à tabler sur un retour aux niveaux d'avant la pandémie en 2023.

Les prévisions de l'OMT ont déjà auguré que les arrivées de touristes internationaux affichent une baisse d'environ 85% au premier trimestre 2021 par rapport à la même période en 2019. Cela représenterait quelque 260 millions d'arrivées internationales en moins par rapport aux niveaux d'avant la pandémie. Pour la suite, l'OMT a élaboré deux scénarios pour 2021, envisageant un possible rebond des voyages internationaux en deuxième partie d'année. Ces scénarios se fondent sur un certain nombre d'éléments, tout particulièrement une levée importante des restrictions sur les voyages, le succès des programmes de vaccination ou encore la mise en place de protocoles harmonisés tels que les Certificats verts numériques programmés par la Commission européenne.

Le premier scénario fait entrevoir un rebond en juillet, qui se traduirait par une augmentation de 66% des arrivées internationales en 2021 par rapport aux baisses historiques de 2020. Dans ce cas,

les arrivées resteraient néanmoins inférieures de 55% aux niveaux de 2019. Dans le second scénario, le possible sursaut surviendrait en septembre et ferait augmenter les arrivées de 22% par rapport à l'an dernier, celles-ci demeurant néanmoins inférieures de 67% aux niveaux de 2019.

Aujourd'hui, affirme l'OMT, une destination sur trois (soit 34%) est partiellement fermée et 36% exigent de produire à l'arrivée un résultat négatif de dépistage de la Covid-19, parfois combiné à une quarantaine obligatoire. En effet, 42% de toutes les destinations ont mis en place des restrictions spécifiques visant les visiteurs en provenance de pays avec une présence de variants préoccupants (suspension de vols, clôture des frontières ou quarantaine obligatoire). Le rapport indique que le tourisme mondial peinera à reprendre tant que les gouvernements maintiendront leurs mises en garde. Quatre des 10 premiers marchés émetteurs continuent de déconseiller à leurs ressortissants de se rendre à l'étranger pour des motifs autres que des "motifs impérieux" (ces quatre marchés intervenaient pour 25% dans le total des arrivées internationales en 2018).

Les experts du tourisme considèrent le maintien des restrictions sur les voyages et le manque de coordination des protocoles sanitaires et de voyage comme constituant le principal obstacle au rebond du secteur.

La mise à l'arrêt des voyages internationaux représente, selon l'OMT, une perte de recettes d'exportation estimée à 1.300 milliards d'USD – plus de 11 fois la perte enregistrée pendant la crise économique mondiale de 2009. La crise menace de 100 à 120 millions d'emplois directs dans le tourisme, dont beaucoup dans de petites et moyennes entreprises.

«Beaucoup a été fait pour rendre possibles des voyages internationaux sûrs, mais nous sommes conscients que la crise est loin d'être terminée. L'harmonisation, la coordination et la numérisation des mesures de réduction des risques liés à la Covid-19 au niveau des voyages, notamment le dépistage, le traçage et les certificats de vaccination, sont fondamentales pour promouvoir des voyages sûrs et pour préparer le redressement du tourisme quand les conditions le permettront», a conclu Zurab Pololikashvili, secrétaire général de l'OMT.

Hassan Bentaleb

Omar Zniber, ambassadeur représentant permanent du Maroc à Genève

Le régime algérien, seul responsable de la persistance des souffrances dans les camps de Tindouf



Le régime algérien est le seul responsable de la persistance des souffrances des habitants des camps de Tindouf, en empêchant leur retour volontaire à la mère patrie, et en s'obstinant à refuser leur recensement depuis plus de 40 ans, sous des prétextes fallacieux et inacceptables au regard du droit international humanitaire, a souligné lundi l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à Genève, Omar Zniber.

Réagissant aux propos du représentant de l'Algérie qui cherchait à détourner à des fins politiques un débat lors de la 81ème réunion du Comité permanent du Haut commissariat pour les réfugiés (HCR), il a dénoncé le blocus imposé par le régime algérien aux séquestrés des camps de Tindouf dans des conditions inhumaines et dégradantes, qui se sont davantage détériorées dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

L'ambassadeur a pointé du doigt, dans ce sens, l'entière responsabilité du régime algérien dans le détournement de l'aide humanitaire destinée aux habitants des camps de Tindouf, dont les souffrances sont exploitées depuis des décennies comme fonds de commerce.

Il s'est élevé également contre les multiples violations des droits de l'Homme

dans lesdits camps, et les abus les plus horribles commis à l'encontre des groupes vulnérables tels que les femmes, en plus de l'enrôlement des enfants dans les conflits armés et les actes de violence.

Omar Zniber a fustigé, de même, la dévolution par l'Algérie de ses pouvoirs au groupe armé du Polisario dans les camps de Tindouf, ce qui constitue une situation exceptionnelle sans précédent en droit international. Il a également attiré l'attention sur la militarisation des camps de Tindouf en violation des principes du droit international.

Après avoir rappelé les manœuvres de l'Algérie en vue d'entraver les efforts politiques et humanitaires au sujet du différend artificiel autour du Sahara marocain, Omar Zniber a fait observer que le régime algérien qui manque de légitimité sur le plan interne, comme en témoigne la récente farce électorale, cherche à travers le dossier du Sahara, à détourner l'attention sur ses crises internes, tout en ignorant les revendications démocratiques et légitimes du peuple algérien pour une vie digne.

Il s'est attardé, par ailleurs, sur l'essor socioéconomique que connaissent les provinces du Sud du Royaume, à la faveur d'importants investissements ayant permis d'ériger la région en locomotive de déve-

loppement pour l'Afrique subsaharienne, et incité de nombreux pays à y investir et à ouvrir plus de 20 représentations diplomatiques, renforçant l'élan des reconnaissances successives de la marocanité du Sahara.

Il a relevé, d'autre part, que le régime algérien, en tant que partie au conflit du Sahara, «reste prisonnier de la doctrine de la guerre froide et d'illusions géopolitiques étroites, contraires aux intérêts communs des peuples de la région et à leurs aspirations à l'unité et au développement».

Lors de cette réunion, Omar Zniber a réitéré l'engagement du Maroc, acteur pionnier de l'action humanitaire internationale, sous le leadership de S.M le Roi Mohammed VI, à poursuivre sa contribution aux efforts collectifs de solidarité et de coopération au profit des réfugiés, des personnes déplacées et des populations vulnérables.

Il a rappelé dans ce sens les actions de grande envergure déployées par le Maroc au profit de nombreux pays par l'intermédiaire de véritables ponts aériens humanitaires et le déploiement d'hôpitaux de campagne pour faire face aux diverses crises humanitaires et aux urgences mondiales et pour alléger les souffrances des personnes déplacées.

Chambre des représentants

La Chambre des représentants tiendra, demain, une séance plénière consacrée à l'examen et au vote des projets des textes législatifs finalisés.

Cette séance, qui débutera à 17H, se tiendra dans le respect des mesures préventives adoptées par les instances de la Chambre des représentants, indique, lundi, un communiqué de la première Chambre du Parlement.

Chambre des conseillers

Les plénières prévues avant la clôture de la session parlementaire courante ont fait l'objet d'une réunion, organisée lundi par la Chambre des conseillers et présidée par Hakim Benchamach, président de la Chambre des conseillers.

Le président de la Chambre des conseillers ainsi que les membres du bureau se sont intéressés, au début de la réunion, aux scénarios des plénières prévues avant la clôture de la session parlementaire courante, a indiqué la Chambre des conseillers dans un communiqué.

Dans ce sens, il a été décidé d'organiser, mardi 13 juillet à 13H00, une plénière pour discuter le rapport sur la mission exploratoire menée par la Commission de l'enseignement et des affaires culturelles et sociales du 10 au 15 novembre 2020 et du 6 au 12 décembre 2020 concernant "La situation du secteur de la santé dans la région de Fès-Meknès", précise le communiqué. Une séance annuelle dédiée à l'évaluation des politiques publiques liées à l'emploi aura lieu le mercredi 14 juillet à 15H30, tandis qu'une plénière consacrée au rapport du groupe thématique provisoire sur la "Réforme de la couverture sociale" sera organisée jeudi 15 juillet, a ajouté la même source.

S'agissant de la législation, le bureau de la deuxième Chambre du Parlement a décidé de soumettre trois textes législatifs qu'il a reçus de la Chambre des représentants aux commissions permanentes compétentes.

En ce qui concerne les travaux des commissions permanentes, le bureau du Conseil a approuvé la proposition du ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie verte et numérique d'organiser une visite de terrain au pôle aéronautique de Casablanca en faveur des membres de la Commission des secteurs productifs.

Face à la clairvoyance stratégique du Maroc, les ennemis de notre intégrité territoriale n'en finissent pas de se perdre dans leurs illusions

Prolongements diplomatiques et perspectives d'avenir

Le dossier de notre intégrité territoriale n'est pas un dossier que dans les arcanes de l'ONU, seule organisation internationale habilitée, s'appuyant sur les règles du droit international, à définitivement trouver une issue ultime, équitable et rationnelle à un conflit qui n'en est un que par le truchement mystificateur et fallacieux des sombres visées hégémoniques et des intérêts sordides du voisin algérien dont la junte militaire, véritable maîtresse de sa destinée politique et économique, n'a cessé depuis près d'un demi-siècle de manœuvrer tous azimuts contre les intérêts vitaux de notre pays, pourtant fort de sa légitimité juridique et historique et de l'attachement indéfectible du peuple marocain, toutes composantes politiques et sociales confondues, derrière son Souverain, à la cause inaliénable de l'intégrité territoriale.

Pendant de longues années, notre pays étant conforté dans sa situation d'ayant droit de facto sur le terrain, après avoir récupéré et réintégré toutes les provinces du Sud, jadis spoliées et occupées par l'Espagne, notre diplomatie s'était perdue dans des errements interminables, des attermolements et tergiversations, la confinant dans une position quasi-défensive pendant que nos ennemis se déployaient sur tous les fronts et usaient de tous les moyens même les plus crapuleux à seule fin de contrecarrer le parachèvement du processus de récupération de nos territoires du Sud mais aussi tout ce qu'on entreprend pour l'épanouissement et le développement de notre pays dans son ensemble.

S'est alors imposé, compte tenu des grandes mutations géopolitiques et stratégiques de ce nouveau siècle, le sursaut, un revirement vertigineux et fortement judicieux de l'action diplomatique de Rabat, consistant à rattraper les retards, rectifier les trajectoires, redéfinir les objectifs et



à passer, en somme, à l'action, à l'offensive.

Le retour du Maroc à l'Union africaine, les multiples tournées et visites de Sa Majesté le Roi dans de nombreux pays africains, en ne manquant pas d'approcher dans la foulée même ceux hostiles à notre cause nationale, la coopération économique, les échanges commerciaux, culturels, touristiques et technologiques, les partenariats –ratissant larges investissements publics et privés dans des projets structurants en matière d'infrastructure, d'énergie et d'eau, autant d'entreprises qui n'ont pas tardé à favoriser des avancées savantes, rehaussant la place du Maroc au sein du continent en tant qu'acteur stratégique incontournable, tout en démystifiant les prétentions des ennemis de notre intégrité territoriale.

C'est ainsi que grâce à la clairvoyance de la politique du Souverain et à la nouvelle dynamique de notre diplomatie, son acharnement et sa détermination bien mesurée, inves-

tissant toutes les instances régionales et internationales à travers le monde que les défis ont été relevés ...

Cela a été couronné par la reconnaissance sans ambiguïté de la marocanité du Sahara par les USA avec son cortège d'alliances géostratégiques qui s'ensuivent et s'en suivront, l'implantation grandissante de représentations diplomatiques et consulaires de nombreux pays dans les villes de Laâyoune et Dakhla, centres névralgiques de la région du Sud, tout cela s'ajoute à la tendance de plus en plus soutenue du retrait de la reconnaissance de la pseudo-RASD par un grand nombre de pays à travers le monde (au sein de l'UA, déjà plus de 28 pays revendiquant carrément la suppression du statut de membre accordé à cette entité fantôme dans les conditions que l'on connaît) et la suite suivra ...

D'ailleurs, les changements opérés au niveau des instances onusiennes, notamment, laissent entrevoir à l'horizon de l'an 2022 une consolidation

bien plus avérée de la position du Maroc quant à sa cause nationale première.

En effet, l'Assemblée générale des Nations unies vient de désigner dernièrement (le 11 juin) cinq nouveaux membres non permanents pour siéger (pendant 2 ans) au Conseil de sécurité dès le 1er janvier 2022 de même qu'a été reconduit le mandat du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Bien que ces derniers ne disposent pas du fameux droit de veto, exclusivement détenu par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, ils ont tout de même toute latitude à influencer la conception des résolutions, en l'occurrence celles relatives au mandat et à l'exercice de la Minurso.

Parmi les cinq nouveaux membres non permanents, figurent trois pays réputés pour leur position constante et clairement favorable à la thèse marocaine, adoptant une attitude de grande bienveillance vis-à-vis de la solution proposée par notre pays comme

étant la plus équitable, la plus rationnelle et la plus réalisable.

Il s'agit des Emirats Arabes Unis, du Gabon et du Brésil.

Les deux autres nouveaux membres non permanents, à savoir le Ghana et l'Albanie, quant à eux, pourraient pencher vers la thèse marocaine en dépit de leur position mitigée passée.

Le Ghana reconnaît encore la pseudo-RASD mais entretient concrètement un rapprochement notable, ces derniers temps, avec notre pays.

L'Albanie, pays siégeant pour la première fois de son histoire au Conseil de sécurité des Nations unies, demeure assez prudente au sujet du dossier du Sahara, ayant abrité une représentation de la pseudo-RASD jusqu'en 2004 mais n'évoquant jamais la question du Sahara pour des raisons qui pourraient s'apparenter à la position du Maroc sur le Kosovo dont l'indépendance n'a pas encore été reconnue par Rabat.

Rachid Meftah

Ryanair renforce sa présence au Maroc

La compagnie aérienne veut doubler le nombre des sièges offerts sur la destination Agadir

Le directeur général de l'Office national marocain du tourisme (ONMT), Adel El Fakir, a annoncé la signature d'un accord « historique » avec la première compagnie aérienne européenne Ryanair qui permettra de doubler le nombre de sièges offerts sur la destination Agadir par rapport à 2019.

L'accord a été signé entre le DG de l'ONMT et le CEO de Ryanair lors d'un événement organisé à Taghazout où étaient conviés les autorités et les opérateurs du tourisme de la ville, les responsables de la Confédération nationale du tourisme et la presse.

Très optimiste pour l'avenir, avec la reprise de son industrie, Eddie Wilson a déclaré que l'objectif de Ryanair est de continuer à se développer au Maroc jusqu'à atteindre 10 millions de passagers à partir de 2026, contre 6 millions avant la crise.

Après la réouverture des frontières, la croissance explosive du trafic aérien international vers le Maroc a indubitablement incité le président de Ryanair à se rendre personnellement dans la capitale de la zone touristique du Souss, et a annoncé jeudi 1er juillet 2021, la création d'une troisième base aérienne à l'aéroport d'Agadir.

Cette nouvelle base viendra s'ajouter aux bases de Fès et Marrakech. Elle disposera, en permanence, de deux avions et créera 60

emplois directs. L'investissement annoncé sera de 200 millions de dollars.

Ce nouveau hub international renforcera l'expansion d'Agadir vers sept pays européens (Irlande, France, Espagne, Portugal, Italie, Allemagne, Pologne) via 16 nouvelles lignes plus les neuf vers la Belgique, la Grande-Bretagne et l'Autriche soit 10 marchés pour 25 routes et 25 vols par semaine.

Le CEO (Chief Executive Officer) a déclaré qu'il était très fier que la région soit une destination de premier plan et a ajouté que Ryanair fournira 229.000 sièges à un prix attractif.

Une capacité qui représentera plus du double de celle de l'hiver 2019, soit 108.000 sièges avant le début de la pandémie, et qui devrait continuer à croître pour atteindre 570.000 sièges à l'horizon 2024.

Ryanair utilisera également sa nouvelle base aérienne d'Agadir pour faciliter l'accès à d'autres destinations hivernales comme Ténérife, Malaga, Alicante et aux citybreak de Rome, Dublin, Paris, Porto, Barcelone.

Visiblement ravi de ce partenariat « historique » qui permettra de relancer à partir de novembre les arrivées de touristes étrangers, Adel El Fakir, DG de l'ONMT, a quant à lui, déclaré que la confiance du CEO de la 1ère compagnie aérienne privée d'Europe



signe un retour en force d'Agadir parmi les destinations hivernales mondiales les plus prisées, tout en accompagnant l'ouverture effective de la station Taghazout.

Sachant que les Européens sont restés trop longtemps enfermés dans leur pays et que le niveau de vaccination avance bien chez

les principaux marchés émetteurs du Maroc, le tourisme international devrait redémarrer dès septembre prochain et continuer à beaucoup croître durant les années à venir.

« Avec la crise sanitaire qui tire à sa fin et une clientèle croissante désireuse de voyager vers une des-

tinuation comme le Maroc, il n'y a aucune raison pour que Ryanair ne continue pas sa croissance jusqu'à atteindre 10 millions de passagers en 2026 », conclut Wilson très optimiste sur la reprise aérienne en cours.

El Mehdi Belatik (stagiaire)

La galerie de stockage des eaux pluviales de Hay Sadri fin prête



Lancés par la Lydec en décembre 2018, les travaux de réalisation de la galerie de stockage des eaux pluviales de Hay Sadri à Casablanca, sont totalement achevés.

Une visite de terrain a été effectuée lundi dans ce grand chantier dont l'objectif est de protéger le quartier « Hay Sadri » et les quartiers avoisinants contre les inondations à travers le stockage d'un volume d'eaux pouvant aller jusqu'à 14.000 m³ durant les épisodes pluvieux.

Cet ouvrage d'un coût de 182 millions de DH, protégera aussi l'avenue Mohamed Bouziane ainsi que le boulevard 10 mars contre les débordements jusqu'à une intensité de pluie décennale (22 mm/heure).

Le directeur général de la Lydec, Jean-Pascal Darriet, a indiqué dans une déclaration à la MAP et sa chaîne d'information en continu

M24 que la galerie financée conjointement par la Lydec (111 millions de DH) et le Fonds de Travaux (71 millions de DH), a des dimensions impressionnantes. Il s'agit d'un collecteur en fer à cheval d'une longueur d'environ 1,4 km et d'un diamètre de 4 mètres (DN4000), enfoui à 30 mètres de profondeur et jusqu'à 40 mètres dans certains endroits.

Il a fait remarquer que malgré le contexte sanitaire lié au Covid-19, les travaux de ce projet d'envergure ont été menés conformément au planning préétabli pour une durée totale de 25 mois, respectant ainsi les délais annoncés.

Il a également indiqué que ce nouvel ouvrage fait partie d'un projet structurant visant la protection de toute la partie Est de Casablanca contre les inondations.

Selon des responsables de la

Lydec, il s'agit du Système de renforcement Est (SRE) dont le coût global s'élève à plus de 2 milliards de DH, selon une estimation préliminaire du Schéma directeur de l'assainissement pluvial.

A terme, le SRE sera constitué d'un collecteur de déstagement de grande section qui sera réalisé en majorité en galerie, sur un linéaire de près de 18 km. Il permettra d'évacuer les eaux pluviales excédentaires vers la mer et de protéger ainsi toute la zone Est de la ville contre les débordements localisés.

En attendant la réalisation de toutes les composantes du Système de renforcement de la zone Est, la galerie de stockage des eaux pluviales de Hay Sadri fonctionne d'ores et déjà d'une manière autonome et assurera dès les prochaines pluies la protection de ce quartier.

Faire en sorte que le commerce fonctionne pour tout le monde

Horizons



Le protectionnisme est en hausse dans de nombreuses régions du monde, et la pandémie de Covid-19 n'est qu'en partie à blâmer. Ce n'est pas un phénomène nouveau. Lorsque j'étais ministre indonésien du Commerce il y a dix ans, la libéralisation du commerce n'avait certainement pas un large soutien populaire.

Bien que l'abaissement ou l'élimination des tarifs profite généralement à de nombreux producteurs et consommateurs, cela pourrait mettre en danger les moyens de subsistance de certains. Naturellement, ils se sont fortement opposés à de telles mesures. Une meilleure compréhension des effets de distribution inégaux du commerce - en termes simples, qui gagne et qui perd, où et pourquoi - est essentielle pour concevoir de meilleures politiques de soutien et pour fournir aux gouvernements le bon discours pour apaiser ces préoccupations.

Les données économiques globales ne laissent aucun doute sur le fait que l'augmentation rapide du commerce mondial au cours des 30 dernières années a été un puissant moteur de croissance et de prospérité, réduisant considérablement la pauvreté dans les pays en développement. De 1990 à 2017, la part du commerce dans le PIB de ces pays est passée de 16% à 30%, contribuant à réduire la proportion de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté de 36% à 9%.

Mais les gens ne vivent pas leur vie dans l'ensemble, et même les plus fervents défenseurs du commerce en sont venus à reconnaître que les bénéfices de son expansion au cours des dernières

décennies n'ont pas été répartis également. Bien qu'il ait généré des gains globaux importants, il a également déclenché des effets différenciés selon les industries, les emplois et les régions. Celles-ci se sont avérées plus profondes, plus concentrées et plus durables qu'on ne le pensait auparavant.

Les décideurs politiques doivent donc désormais examiner plus attentivement la manière dont le commerce affecte les personnes en tant que consommateurs et travailleurs - en particulier dans le contexte des marchés du travail et des environnements politiques locaux, et compte tenu du type et de la durée de tout choc commercial. Une étude récente de la Banque mondiale donne un aperçu de cette question en examinant l'impact distributif du commerce sur les salaires, l'emploi et les revenus dans un large éventail de pays en développement : Bangladesh, Brésil, Mexique, Afrique du Sud et Sri Lanka.

Par exemple, l'étude a révélé que les salaires annuels moyens ont augmenté entre 2005 et 2016 dans les districts bangladais exposés au commerce. Pas de surprises là-bas. Mais un creusement un peu plus profond révèle une image plus nuancée dont tout le monde n'a pas bénéficié de la même manière. Les augmentations salariales moyennes étaient sensiblement plus élevées pour les hommes que pour les femmes et cinq fois plus élevées pour les travailleurs hautement qualifiés que pour les travailleurs peu qualifiés.

Il est intéressant de noter que le commerce a aidé les femmes plus que les hommes en leur offrant des opportunités d'entrer dans l'économie for-

melle. Une augmentation de 100 \$ des exportations par travailleur entre 2005 et 2010 a entraîné une diminution de 1,5 % de la part de l'emploi non réglementé pour les femmes, comparativement à une baisse de 0,7 % pour les hommes.

Ces conclusions pour le Bangladesh peuvent éclairer de meilleures politiques liées à la mobilité de la main-d'œuvre, à l'égalité de rémunération et aux programmes de mise à niveau des compétences, qui peuvent tous contribuer à atténuer les effets inégaux du commerce. De plus, l'étude montre que de nouvelles données et techniques d'analyse permettent d'anticiper les effets locaux potentiels des mesures commerciales avant leur mise en œuvre et d'identifier des politiques d'accompagnement efficaces pour diffuser plus largement les bénéfices du commerce.

Considérez le Sri Lanka. Selon l'étude, l'abaissement des barrières commerciales du pays stimulerait la croissance de son PIB et réduirait la pauvreté. Mais la libéralisation des échanges augmenterait les inégalités salariales, les gains étant susceptibles d'être concentrés dans les zones urbaines. Cela souligne la nécessité de politiques complémentaires - telles que la réduction des coûts de mobilité pour les travailleurs ruraux et l'amélioration de l'environnement des affaires - pour garantir un résultat plus inclusif.

En général, il existe trois types de politiques complémentaires qui pourraient contribuer à répartir plus équitablement les avantages du commerce. Premièrement, les gouvernements devraient viser à réviser les lois du travail

discriminatoires, à offrir des règles du jeu équitables et à renforcer les marchés pour permettre aux parties productives de l'économie de se développer. Une deuxième priorité est de réduire les coûts du commerce pour améliorer la compétitivité à l'exportation des entreprises nationales. Troisièmement, les décideurs devraient accélérer les ajustements du marché du travail pour permettre aux travailleurs de se tourner vers des activités plus productives.

En tant que ministre du gouvernement indonésien, je rappels régulièrement à mes collègues que mon portefeuille comprenait non seulement le commerce mais aussi le développement. Le commerce peut stimuler la croissance, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté, et est donc nécessaire pour soutenir la reprise post-pandémique. Avec le bon ensemble de politiques de soutien pour garantir que les gains sont largement partagés, le commerce peut jouer un rôle crucial dans la construction d'une économie prospère.

De nos jours, les partisans du protectionnisme fondent de plus en plus leurs arguments sur les conséquences distributives négatives du commerce. Mais les gouvernements doivent se rappeler que les avantages potentiels du commerce sont bien plus importants, à condition qu'ils puissent mettre en place des politiques qui les offrent de manière plus équitable.

Par Mari Pangestu

Ancienne ministre indonésienne du Commerce et directrice générale des politiques de développement et des partenariats à la Banque mondiale.



Face au "tsunami" de Covid en Tunisie, des hôpitaux débordés

Afflux de patients, corps laissés des heures au milieu des malades faute de place à la morgue, manque de personnel: en Tunisie, des hôpitaux commencent à être débordés face à la propagation de Covid-19, qui atteint des niveaux inédits.

L'hôpital Ibn Jassar de la région confinée de Kairouan (centre) a eu un tel afflux de patients que "certains d'entre eux meurent sans qu'on s'en rende compte", déplore une infirmière, Imen Fteiti.

Des corps sont restés jusqu'à 24 heures dans les chambres, par manque de personnel pour les emmener dans une morgue, déjà pleine. Mohamed Misaroui, un habitant de Kairouan, raconte à l'AFP avoir laissé son épouse à l'hôpital avec sa mère malade "car elle n'est pas autonome et il n'y a pas d'infirmières, alors que faire?".

La Tunisie enregistre un nombre de décès quotidiens sans précédent depuis le début de la pandémie il y a un an et demi, portant le bilan à plus de 15.000 morts pour 12 millions d'habitants, et plus de 600 personnes sont actuellement en réanimation. Le nombre officiel de cas total dépasse les

445.000. Les hôpitaux de campagne mis en place ces derniers mois, ne suffisent plus: 92% des lits de réanimation dans le public sont actuellement occupés et ceux de la capitale sont pleins.

Face à cette vague assimilée à un "tsunami", les autorités ont confiné six gouvernorats où le taux de propagation du virus est particulièrement élevé, dont Kairouan. Médecins, infirmiers et ONG ont lancé un cri d'alarme à Kairouan. Une cagnotte en ligne a été organisée. "Il y a un manque d'appareils d'oxygène, et on est arrivés à un stade où on ne sait plus qui secourir en premier", regrette Imen Fteiti.

La consommation quotidienne d'oxygène a atteint un niveau de 5.500 litres par jour, contre 400 à 500 avant le début du nouveau pic il y a deux semaines, selon l'administration régionale de la santé à Kairouan.

Dans cette région marginalisée, les établissements de santé, publics et privés confondus, ne comptent que 45 lits de réanimation et 250 appareils d'oxygène, selon les autorités sanitaires. Une salle omnisports a été convertie en

hôpital.

A l'établissement Ibn Jassar, il y a trois infirmiers pour 35 personnes atteintes de Covid. "On commence tôt le matin et on ne sait pas quand on termine", indique à l'AFP Imen Fteiti. Sa journée débute par les malades allongés par terre dans les couloirs, à défaut d'avoir trouvé de lit. Eprouvée, elle reste marquée par une jeune fille qui l'a suppliée de prendre en charge son père car elle venait de perdre sa mère de Covid. "Malheureusement il est mort" lui aussi.

Le nombre quotidien de décès a atteint les 20 dont des enfants à Kairouan, où les rues sont presque désertes, les souks et les commerces fermés. "La situation était très délicate, et les lits de réanimation saturés", reconnaît le directeur régional de la santé, Mohamed Rouiss.

Les hôpitaux des gouvernorats voisins ont été mobilisés pour répartir les patients, "mais aujourd'hui la situation est compliquée car ces hôpitaux, à leur tour, sont débordés", indique M. Rouiss. Sousse, ville balnéaire à 60 km de là, a aussi été placée en

confinement total, et les services de sécurité ont interdit l'accès à la principale plage.

Le bandeau de sable blanc piqué de parasols est vide, augurant d'une seconde saison catastrophique pour le tourisme, poumon de l'économie tunisienne.

A Tunis comme dans les régions défavorisées de Béja ou Jendouba (nord-ouest), des hôpitaux peinent également à faire face à l'afflux de malades, selon des vidéos diffusées par des médias locaux et sur les réseaux sociaux.

Pour Slah Soui, médecin réanimateur du deuxième plus grand hôpital de Kairouan, les "Aghlabides", la situation sanitaire désastreuse s'explique par "l'imprudence et le non-respect des règles de distanciation physique" mais aussi par "un niveau trop bas de vaccinations".

Pénurie de doses, absence de sensibilisation: sur 593.000 habitants de Kairouan, seulement 95.000 sont inscrits pour se faire vacciner, dont la moitié a eu au moins une dose. A l'échelle du pays, c'est 575.000 personnes qui ont eu deux doses...environ 4% de la population.

L'Indonésie importe de l'oxygène de Singapour pour répondre à la flambée du virus

L'Indonésie, aux prises avec une grave vague épidémique provoquée par le variant Delta, a importé en urgence de l'oxygène de Singapour pour ses patients en détresse respiratoire et en appelle à l'aide d'autres pays, dont la Chine, a annoncé mardi le gouvernement indonésien.

Environ 10.000 concentrateurs d'oxygène -des appareils destinés aux personnes souffrant d'insuffisance respiratoire- devaient être expédiés de Singapour, ont indiqué des responsables indonésiens, qui ont précisé que d'autres avaient été acheminés à bord d'un Hercules C-130. "Nous avons communiqué avec Singapour, la Chine et d'autres sources" pour avoir de l'aide, a déclaré Luhut Binsar Pandjaitan, un membre du gouvernement. "Nous commanderons de l'oxygène dans d'autres pays si nous avons le sentiment que les réserves sont insuffisantes." Lundi, il avait ordonné que toutes les réserves d'oxygène disponibles soient envoyées dans les hôpitaux qui sont débordés par l'afflux de patients atteints du coronavirus.

Il avait mis en garde contre le "scénario du pire" dans lequel le nombre quotidien de nouvelles contaminations atteindrait les 50.000. Le quatrième pays le plus peuplé du monde, avec près de 270 millions d'habitants, a vu son nombre de cas quotidiens plus que quadrupler en moins d'un mois, avec 29.745 cas de contaminations enregistrés lundi au cours des dernières 24 heures. Les décès se sont élevés à 558.

Le gouvernement a ordonné des restrictions drastiques à Jakarta et dans l'île de Java, ainsi qu'à Bali.

Le système de santé du pays, débordé, est au bord de l'asphyxie. Les hôpitaux bondés refusent des patients, obligent les familles désespérées à chercher de l'oxygène pour soigner les malades et les mourants à domicile. "Le système de santé est proche de l'effondrement, les hôpitaux sont débordés, les réserves d'oxygène manquent et les services de santé de Java et Bali sont terriblement sous-équipés pour faire face à cette hausse du nombre de patients dans un état critique", a déploré dans un communiqué l'ONG Save the Children.

Au total, officiellement, 2,3 millions de personnes ont été contaminées en Indonésie par le coronavirus qui a fait 61.140 morts. Les experts pensent que ces chiffres sont largement en dessous de la réalité, en raison du nombre insuffisant de tests, et du manque de traçage des cas. L'Indonésie s'est fixée pour objectif de vacciner plus de 180 millions de personnes d'ici le début de l'année prochaine. Mais à ce stade, seul 5% de la population a reçu ses deux doses.

Les soldats afghans seuls face à la menace des talibans

Après le départ des soldats américains de la base aérienne de Bagram, les soldats afghans se retrouvent livrés à eux-mêmes, avec des milliers de prisonniers talibans sous leur garde et la certitude que l'ennemi va attaquer.

Centre névralgique de la coalition internationale durant ses 20 ans de présence en Afghanistan, le tentaculaire complexe militaire, véritable ville miniature ayant abrité des dizaines de milliers de soldats étrangers, est désormais largement déserte. Et le départ des troupes américaines de Bagram, l'une des ultimes étapes avant leur départ définitif du pays d'ici la fin août, y a laissé un vide en matière de sécurité que l'armée afghane peine à remplir. "Vous savez, si on se compare aux Américains, il y a une grande différence", a expliqué lundi à des journalistes invités à la visiter, le nouveau commandant de la base, le général afghan Mirassadullah Kohistani, admettant sans langue de bois que les forces afghanes ne sont pas aussi "puissantes" que les américaines. "Mais en fonction de nos capacités (...) nous essayons de faire de notre mieux", a-t-il ajouté.

Le général Kohistani affirme n'avoir appris le départ des forces étrangères de la base qu'une fois celles-ci parties. "Nous n'avions aucun calendrier pour leur départ. Ils ne nous ont pas dit quand ils sont partis", se plaint-il. Située à 50 km au nord de Kaboul, la base est un élément-clé de la sécurité de la capitale et protégée aussi une large partie du Nord montagneux du pays, où les insurgés talibans multiplient les offensives ces dernières semaines et ne cessent de gagner du terrain.

Le général Kohistani assure qu'il a "suffisamment" de soldats et qu'ils sont capables d'empêcher les talibans de s'emparer de la base. Mais les 3.000 hommes sous son commandement ne représentent qu'un infime pourcentage des effectifs américains et alliés qui y étaient présents quand la base tournait à plein régime.



Piscines, cinémas, spas, burgers et pizzas de grandes chaînes américaines de fast-food veillaient au moral des soldats américains. Mais les salles de divertissement et les magasins sont désormais fermés. Les fenêtres brisées des réfectoires laissent s'échapper une odeur de pourriture venant de boîtes de nourriture périmée.

Le nouveau commandant de Bagram dit déjà recevoir des informations selon lesquelles les talibans "font mouvement dans les zones rurales" alentour. Et ses hommes sont certains qu'une attaque est inéluctable. "L'ennemi est déterminé et va évidemment essayer d'attaquer ici", explique Rafiullah, soldat du rang, alors qu'un hélicoptère décolle derrière lui, "mais nous ne leur en laissons pas l'opportunité".

Un des objectifs d'une attaque des talibans sur Bagram sera l'énorme prison qu'elle abrite et où sont détenus environ 5.000 insurgés. "On n'est pas ici pour dormir. Tout le monde est préparé à protéger Bagram. Nous avons le moral", assure Rafiullah.

Tout en affirmant crânement être prêt au combat, un autre soldat laisse entrevoir son inquiétude, concernant la puissance de feu de l'armée afghane et la compétence des dirigeants politiques. "On ne se rendra pas, mais nous avons besoin d'armes et d'un fort soutien de nos dirigeants", dit-il. Signe concret des insuffisances de l'armée afghane sans l'appui américain, et d'un moral entamé, un millier de soldats afghans ont franchi lundi la frontière avec le Tadjikistan pour y trouver refuge après des combats avec les talibans. Le contrôle de la base de Bagram

a accompagné les tumultes de l'histoire afghane moderne.

Construite par les Américains pour leur allié afghan dans les années 50, en pleine Guerre froide, elle a été agrandie par les Soviétiques quand ils ont envahi l'Afghanistan en 1979 pour soutenir le régime communiste d'alors, menacé par une insurrection islamiste. Après le retrait de l'Armée rouge en 1989, la base est passée sous le contrôle du gouvernement afghan soutenu par Moscou, puis sous celui de la fragile alliance de groupes de moudjahidines qui l'a renversé et a conquis Kaboul en 1992.

Bagram est ensuite tombée aux mains des talibans durant la guerre civile qui les a portés en 1996 au pouvoir, dont ils seront chassés en 2001 par l'invasion américaine après les attentats du 11-Septembre.

L'Opep+ dérailleur, le prix du baril décolle

Les prix du pétrole grimpaient de plus belle mardi, portés par le désaccord des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés via l'accord Opep+ qui pourrait entraîner une offre limitée du cartel dans les prochains mois.

La référence américaine, le WTI pour livraison en août, a dépassé 76,90 dollars pour la première fois depuis novembre 2014, pour monter jusqu'à 76,98 dollars. Vers 09H40 GMT, il grimpait de 1,56% par rapport à la clôture de lundi, à 76,33 dollars. "L'absence d'accord sur l'augmentation de la production en août et au-delà laisse le marché encore plus déficitaire qu'auparavant", explique Neil Wilson, de Markets.com.

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés via

l'accord Opep+ ont en effet annulé leur réunion de lundi sans se donner de nouveau rendez-vous, sur fond de désaccord entre les Emirats arabes unis et le reste du groupe. Abou Dhabi demande à ce que son volume de production de référence, arrêté comme les autres à la date d'octobre 2018, reflète davantage sa pleine capacité de production, de 600.000 barils quotidiens plus élevée.

Cette divergence avait déjà fait capoter le premier cycle de réunions du cartel jeudi dernier, puis de nouveau le lendemain, au sein d'un groupe davantage habitué aux prises de bec entre Moscou et Ryad.

Cet échec des négociations, s'il n'est pas résolu, pourrait aboutir à une reconduction en août, voire au-delà, des quotas de production s'appliquant en juillet et non l'aug-

mentation de la production de 400.000 barils un temps envisagée. C'est en tout cas ce qu'a laissé entendre le ministre saoudien et chef de file du cartel Abdelaziz ben Salmane, interrogé dimanche par Bloomberg TV.

A la question sur une possible augmentation de la production en août sans la participation des Emirats si ceux-ci venaient à faire bande à part, le ministre saoudien a répondu: "nous ne pouvons pas". "C'est un accord, il se fait par consensus", a-t-il continué.

Or les économies qui repartent à mesure que les campagnes de vaccination contre la Covid-19 progressent et que les mesures de restrictions de déplacement des biens et des personnes sont levées ont besoin de davantage d'or noir. "A court terme, il y aura moins de pétrole sur le marché", reprend

Neil Wilson mais "si l'accord venait à être rompu, les producteurs pourraient être tentés de pomper beaucoup plus", de quoi refroidir les ardeurs actuelles des investisseurs.

De plus, "il existe un risque que le respect des quotas de production actuels diminue, et que les Emirats arabes unis finissent par quitter l'Opep et pomper en quantité", ajoute-t-il. Produire plus et surtout exporter plus est en effet tentant pour les finances de chacun.

Les investisseurs "ne doivent jamais oublier les conséquences des précédentes guerres de l'offre de pétrole et le pouvoir dont dispose l'Arabie saoudite en termes d'augmentation de sa production de pétrole", prévient de son côté Naem Aslam, d'Avatrade. L'analyste fait notamment référence au

sommet Opep+ de mars 2020 lorsque les deux poids lourds de l'alliance, la Russie et l'Arabie saoudite, s'étaient quittés dos à dos. S'en était suivie une guerre fratricide des prix.

L'Opep+ fait de surcroît face à une équation complexe, entre une reprise bien réelle de la demande mais qui reste fragile, un retour probable à moyen terme des exportations iraniennes et le mécontentement de certains gros importateurs comme l'Inde devant les prix élevés.

La référence européenne, le baril de Brent de la mer du nord pour livraison en septembre, profitait également de la situation: elle s'appréciait vers 9H40 GMT de 0,21% par rapport à la veille, à 77,32 dollars, après avoir touché un nouveau plus haut depuis octobre 2018, à 77,84 dollars.

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

Horizontalement.

- I. Accidents de parcours en un mot, avatars qui me sont arrivés en deux.
- II. Perdre le fil. - Un aller simple à Wimbledon.
- III. Finesse du diplomate. - Il est aux fourneaux.
- IV. Temps d'une révolution. - Grattées.
- V. Penser aux autres. - Sans accroc.
- VI. Plus ou moins bien habillées. - Électronvolt.
- VII. Peut-être en train de voter. - Sa ligne est dangereuse.
- VIII. Il est gros avec le bœuf. - Vous ne les ferez pas changer d'avis.
- IX. Études savantes des textes sacrés. - Très propre quand il est neuf.
- X. Demeure. - Branche de la poésie.

Verticalement.

- 1. Couvrir d'or ou d'argent.
- 2. Sort discrètement. - Distinction physique.
- 3. Trace son sillon. - Tord-boyaux.
- 4. Un acteur... du 16e arrondissement. - Au bout du doigt.
- 5. Versus. - Fut peut-être mal entendue.
- 6. En pente sévère.
- 7. Sort d'usine. - Attaquer en justice.
- 8. Ornement musical. - Le pays du blé vert.
- 9. Casse croûte.
- 10. Manques de réussite. - Arrivé de quelque part.
- 11. Chercher la fève. - Tout le monde rêve de rouler dessus.
- 12. Séquences de jeux. - Le violet lui va bien.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	B	E	R	R	I	C	H	O	N	N	E	S
II	A	M	E		R	O	U	M	A	I	N	E
III	R	E	S	O	R	B	E	E	S		F	C
IV	Q	U	E	R	I	R		T	E	T	E	R
V	U		D	A	T	A	N	T		E	R	E
VI	E	P	A	T	E		A	R	O	N		T
VII	T	L		R	E	C	R	E	P	I	R	A
VIII	T	A	N	I	S	E	R		I	R	A	I
IX	E	T	O	C		N	E	O	N		I	R
X	S	E	M	E	S	T	R	I	E	L	L	E

Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
	2		1		4	6					2	4	1				9
6		5		7			4	9	5				7	3			4
			9					5	8			3					
	7	6	2	9						6	8						5
8		2				5		6			5			7			
				8	3	2	9		4				5		1		
5					8							5					2
4	8			6		3		2	2	4	1						6
		3	4		9		5		7			6	8	4			
Difficile									Expert								
		5						6	9	6		5		4			
			2					3			2		6				
			6		4	2		8		5	3		1				
	8					3			7	2							
9		4	3		2	1		7	3	6				7			8
		3					2									1	9
7		8	9		3							2		8	6		
3					1						7		8				
	9					6				1	4				9	7	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
2	5	9	4	1	7	8	3	6	7	9	1	4	8	5	3	2	6
3	6	7	8	9	2	4	1	5	3	2	4	6	1	7	8	5	9
8	1	4	3	5	6	2	9	7	5	8	6	3	9	2	7	1	4
9	3	8	7	4	5	6	2	1	1	7	8	5	2	9	6	4	3
5	7	2	1	6	8	9	4	3	6	5	3	1	4	8	2	9	7
1	4	6	2	3	9	7	5	8	9	4	2	7	6	3	5	8	1
4	2	1	6	7	3	5	8	9	2	6	5	9	7	4	1	3	8
7	8	5	9	2	1	3	6	4	4	3	7	8	5	1	9	6	2
6	9	3	5	8	4	1	7	2	8	1	9	2	3	6	4	7	5
Difficile									Expert								
8	9	7	2	5	6	4	1	3	9	6	4	5	3	2	8	1	7
4	1	2	7	9	3	5	8	6	1	2	8	6	4	7	5	9	3
6	5	3	1	8	4	9	2	7	3	5	7	9	8	1	4	2	6
7	8	5	9	6	1	2	3	4	8	9	1	4	5	6	3	7	2
1	3	9	4	7	2	8	6	5	6	7	3	8	2	9	1	4	5
2	4	6	8	3	5	1	7	9	2	4	5	1	7	3	6	8	9
3	6	1	5	2	9	7	4	8	5	3	2	7	1	8	9	6	4
5	7	4	6	1	8	3	9	2	4	8	9	2	6	5	7	3	1
9	2	8	3	4	7	6	5	1	7	1	6	3	9	4	2	5	8

Economie

La Bourse de Casablanca dans le vert au deuxième trimestre

La Bourse de Casablanca a clôturé le deuxième trimestre de l'année 2021 dans le vert, son principal indice, le Masi, prenant 8,06% à 12.409,24 points

Au terme de cette période, le Morocco Stock Index 20 (MSI20), qui reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides cotés à la place casablancaise, a gagné 8,60% à 1.016,21 points et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu, s'est adjugé 8,09% à 10.090,91 points.

Quant aux indices internationaux, le FTSE CSE Morocco 15 a gagné 11,35% à 11.674,91 points et le FTSE Morocco All-Liquid s'est apprécié de 7,93% à 10.589,70 points, rapporte la MAP.

L'indice de référence Environnement, social et gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" a emprunté la même trajectoire positive, cumulant, ainsi, 929,43 points en hausse de 6,47%.

La cote a vu la majorité de ses secteurs se redresser au cours de cette période où seulement 4 secteurs ont fini en berne. L'immobilier (+58,40%) a signé la plus forte hausse, suivi de la Pharmacie (35,34%) et de la Chimie (28,80%).

A la baisse, le secteur "Ingénierie et biens d'équipement industriels" a chuté de 7,05%, au même titre que les "Sociétés de portefeuilles et holdings" (-2,98%) et "Télécommunications" (-1,58%).

La capitalisation boursière s'est chiffrée à près de 637,5 milliards de dirhams (MMDH), tandis que le volume global s'est élevé à plus de 17,52 MMDH.

Sur le plan individuel, Fenie Brossette s'est hissé de 73,32% et Douja Prom Addoha et Sonasid ont progressé respectivement de 69,31% et 68,11%. Pour leur part, Delattre Levivier Maroc s'est déprécié de 16,85%, Uminer de 13,45% et Cartier Saada de 11,96%.

Avec un volume transactionnel de plus de 2,86 MMDH, Ciments du Maroc a été l'instrument le plus actif au T2-2021 s'accaparant 21,40% des transactions, suivi d'Attijariwafa Bank avec 1,75 MMDH (13,08%) et Itissalat Al-Maghrib avec 1,07 MMDH (8,02%).

Baisse du rythme de l'activité économique au troisième trimestre



Le redressement de l'activité économique devrait se poursuivre au troisième trimestre 2021, selon les dernières projections du Haut-commissariat au plan (HCP) relevant des perspectives prometteuses.

«L'activité économique enregistrerait une hausse de 7,2% au troisième trimestre, en variation annuelle, au lieu de -6,7% au troisième trimestre 2020», souligne l'institution publique.

Cette évolution tiendrait compte d'un accroissement de 5,4% de la valeur ajoutée hors agriculture et d'un rebond de

19,1% de celle de l'agriculture, précise le HCP dans son point de conjoncture du deuxième trimestre 2021 et perspectives pour le troisième trimestre 2021.

Les dernières projections du Haut-commissariat pour le troisième trimestre de l'année en cours misent, en effet, sur une hausse de 5,4% de la valeur ajoutée hors agriculture, en glissement annuel.

Le secteur tertiaire, qui recouvre un vaste champ d'activités, poursuivrait de son côté son amélioration dans les services marchands notamment de commerce, de transport et de la restauration et devrait contribuer pour +2,9 points à l'évolution du PIB, au lieu de +1,1 point pour le secondaire.

Dans ses prévisions, le Haut-commissariat annonce que «les activités industrielles, d'électricité et de construction poursuivraient leur raffermissement amorcé au début de l'année», alors que la croissance de l'activité ralentirait au cours de la même période pour s'établir à +1,6%, en rythme annuel, au lieu de +4,2% une année auparavant.

A en croire le HCP, au cours de la même période, la valeur

ajoutée agricole croîtrait de 19,1%, en variation annuelle, portant sa contribution à la croissance économique globale à 2,1 points.

En parallèle, «l'évolution de la production végétale resterait soutenue, mais la forte progression de la production animale, enregistrée au deuxième trimestre 2021, s'amortirait progressivement au troisième trimestre, avec la dissipation progressive de l'effet de l'ajustement de base lié au confinement sanitaire qui était opéré au deuxième trimestre de 2020», poursuit l'organisme public.

Pour le troisième trimestre d'affilée, la demande intérieure nationale poursuivrait son redressement dans le même sillage, relève le Haut-commissariat dans son point de conjoncture.

Précisons que cette progression serait portée par la hausse des dépenses des ménages, dans un contexte de raffermissement des achats de biens alimentaires et manufacturés et d'un accroissement des dépenses de restauration, des services de loisirs et de transport, comme expliqué de même source.

Il est à noter que les dépenses publiques resteraient relativement

dynamiques, durant le troisième trimestre de cette année, situant la hausse de la consommation publique à 4,3%.

Comme le suggère l'intitulé du point de conjoncture, l'analyse du HCP porte aussi sur la situation des principaux indicateurs économiques estimés pour le deuxième trimestre.

Ainsi, au deuxième trimestre 2021, l'économie nationale se serait redressée de 12,6%, en variation annuelle suite à l'accroissement de 19,3% de la valeur ajoutée agricole et un rebond de 11,7% de la valeur ajoutée non-agricole, attribuable, en partie, à l'effet de l'ajustement de base lié au confinement sanitaire durant le deuxième trimestre de 2020.

Au cours de ce trimestre, «les branches tertiaires auraient contribué pour 5,3 points à l'évolution du PIB, au lieu de -1,4 point un trimestre auparavant, portée par la bonne orientation des activités de commerce, de transport et de restauration», relève l'institution.

S'agissant des activités secondaires, elles auraient vu leur croissance s'accroître, portant sa contribution à la croissance du PIB à +3,5 points, au lieu de +0,5 point un trimestre auparavant. Tandis que la valeur ajoutée industrielle aurait crû de 22,8%, après +1,6% un trimestre auparavant et les activités de la construction se seraient redressées, marquant une hausse de 9,6%, dans un contexte d'amélioration des transactions immobilières.

Le HCP souligne en revanche un ralentissement de la VA minière affichant tout de même une hausse de 1,2% en variation annuelle, après avoir progressé de 5,2% un trimestre auparavant.

Quant à l'activité agricole, elle aurait conservé son dynamisme amorcé au début de l'année 2021, affichant une progression de 19,3% au deuxième trimestre 2021.

Alain Bouthy

Le HCP prévoit un prochain rebond et des perspectives prometteuses

L'encours de crédit bancaire atteint 949,5 MMDH à fin mai

L'encours de crédit bancaire s'est établi à 949,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de 2021, en hausse de 2,5% par rapport à fin mai 2020, ressort-il du tableau de bord "Crédits et dépôts bancaires" de Bank Al-Maghrib (BAM).

Par agent économique, le crédit aux entreprises non financières (ENF) privées s'est élevé à 443 MMDH, en accroissement de 1,8%, résultant principalement de la hausse de 5,5% des facilités de trésorerie qui leur ont été accordées, précise BAM.

En revanche, les prêts à l'équipement et à l'immobilier ont accusé des baisses respectives

de 5,4% et de 3,7%, relève la même source. Les crédits aux ménages ont enregistré, quant à eux, une hausse annuelle de 5,8% à 360 MMDH au titre des cinq premiers mois de l'année, traduisant essentiellement une augmentation de 6,8% des prêts à l'habitat.

Le crédit à l'habitat s'est chiffré à 229 MMDH, le financement participatif sous forme notamment de Mourabaha immobilière, étant établi à 13,2 MMDH au lieu de 8,7 MMDH une année auparavant.

S'agissant des dépôts auprès des banques et des banques participatives, ils ont enregistré une hausse de 6,2% à 1.012,3 MMDH à fin

mai 2021, dont 188,8 MMDH détenus par les Marocains résidant à l'étranger (MRE).

Les dépôts des ménages ont augmenté de 4,9% à 764,7 MMDH et ceux des ENF privées de 5,8% à 147,6 MMDH, fait savoir BAM, ajoutant que les taux de rémunération des dépôts à terme ont reculé de 25 points de base à 2,48% pour ceux à 12 mois et de 8 points à 2,13% pour ceux à 6 mois.

Pour les comptes d'épargne, leur taux minimum de rémunération a été fixé à 1,03% pour le deuxième semestre 2021, soit un repli de 24 points de base comparativement au semestre précédent.



La masse monétaire progresse de 6,8% en mai

Le rythme de croissance annuelle de l'agrégat monétaire M3, qui représente la masse monétaire, s'est établi à 6,8% en mai 2021 contre 7,5% un mois auparavant, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution recouvre principalement une décélération de 9% à 6% de la progression de la circulation fiduciaire, un ralentissement de 10% à 9,2% de la croissance des dépôts à vue auprès des banques et une atténuation de la baisse des comptes à terme de 3,6% à 1,5%, indique BAM dans ses indicateurs clés des statistiques monétaires de mai 2021.

Par contrepartie, le taux de croissance annuelle des avoirs officiels de réserve s'est établi à 5,3% contre 6,1% un mois auparavant et celui des créances nettes sur l'Administration centrale est passé de 17,8% à 5,6%, fait savoir la même source.

En glissement mensuel, l'agrégat M3 a marqué une hausse de 0,7% en mai 2021 pour s'établir à 1.505,3 milliards de dirhams (MMDH). Cette évolution reflète une augmentation de ses principales composantes, avec un accroissement de 1,2% de la circulation fiduciaire, de 0,6% de la monnaie scripturale et de 1,5% des comptes à terme.

L'ONCF et l'ONMT lancent la carte de voyage "Ntla9awfbladna"

L'Office national des chemins de fer (ONCF) et l'Office national marocain du tourisme (ONMT) ont signé, lundi à Rabat, un accord-cadre de partenariat visant à renforcer la collaboration au service de la mobilité et du tourisme interne et lancent conjointement la carte de voyage "Ntla9awfbladna".

Conclu par le directeur général de l'ONCF, Mohamed Rabie Khlie, et le directeur général de l'ONMT Adel El Fakir, ce partenariat repose sur la mise en place d'actions communes visant à redynamiser la mobilité nationale et

l'attractivité des régions touristiques du Maroc auprès des nationaux et des Marocains du monde, rapporte la MAP.

Ces actions portent notamment sur l'information, la communication, l'accompagnement, le partage de données et la co-construction d'outils de développement entre les deux parties.

Coincitant avec le démarrage de la saison estivale, cette opération sans précédent crée une synergie inédite entre l'expertise de l'ONMT sur le marketing de l'offre touristique et le savoir-faire de l'ONCF dans le développement de solutions de partages attractives au service d'une mobilité durable, a souligné M. Khlie, lors de la cérémonie de signature de cet accord-cadre.

Cette initiative innovante, a-t-il soutenu, vient également soutenir le développement du tourisme domestique qui constitue un axe majeur de résilience pour les professionnels nationaux après seize mois de crise sanitaire, notant que les deux établissements ont, d'un commun accord, acté le lancement d'une offre de voyage baptisée "Ntla9awfbladna" qui reprend la campagne nationale lancée en mai dernier par l'ONMT pour stimuler les flux touristiques internes.

Pour sa part, M. El Fakir a relevé qu'à travers ce partenariat, les deux parties consolident également leurs expériences pour mettre à disposition des voyageurs, une série d'outils d'infor-



mation et d'inspiration, afin de les inciter à voyager plus à la découverte des mille richesses du Royaume.

Cette offre, a-t-il précisé, présente une véritable invitation au voyage et à la découverte par train, des richesses touristiques du Royaume et à des prix très attractifs et ce, à travers 2 formules, en l'occurrence, pour les voyages

individuels 350.000 billets "Yalla Ntla9awfbladna" entre 49 et 99 DH seulement qui sont mis à la disposition des Marocains pour voyager à petits prix vers toutes les destinations Al Boraq et Al Atlas.

Pour ce qui est des voyages de petits groupes, M. El Fakir a fait savoir que la carte "Ntla9awfbladna" offre des réductions de

50% sur les trains Al Atlas et 30% sur les trains Al Boraq pour des voyages en famille ou entre amis de 2 à 5 personnes, facilitant ainsi, l'accessibilité et l'accès à l'ensemble du territoire marocain.

Ces offres sont commercialisées dans toutes les gares ONCF et sur le site "www.oncf-voyages.com" et ce, jusqu'au 15 septembre 2021.



Mise en place d'actions communes visant à redynamiser la mobilité nationale et l'attractivité des régions touristiques du Maroc

Radisson Hotel Group annonce la signature avec Madaëf de sept unités hôtelières

Radisson Hotel Group élargit sa présence au Maroc et annonce la signature avec Madaëf de sept unités hôtelières dont quatre ouvriront leurs portes dès le mois de juillet 2021 à Saïdia Resorts, Al Hoceïma et Taghazout Bay. Un partenariat qui vient contribuer à la montée en gamme et au renforcement de l'offre hôtelière de trois destinations touristiques à fort potentiel, indique un communiqué de Madaëf.

"Nous sommes ravis d'annoncer ce portefeuille de sept nouveaux hôtels, car il accélère notre présence croissante au Maroc. En tant que pont entre l'Europe et l'Afrique, le

Maroc constitue un marché prioritaire pour notre stratégie de développement en Afrique", a déclaré Eliee Younes, Executive Vice President & Chief Development Officer EMEA, Radisson Hotel Group, cité par le communiqué.

"Nous tenons à remercier nos partenaires pour la confiance qu'ils accordent à nos marques et à nos équipes, et nous sommes impatients d'ouvrir ensemble ces hôtels de classe mondiale à travers des destinations clés au Maroc", a-t-il ajouté.

"Nous nous félicitons de ce partenariat avec Radisson Hotel Group qui porte sur l'ouverture de sept hôtels dans trois destina-

tions stratégiques", a, de son côté, dit Mamoun Lahlimi Alami, administrateur directeur général, Madaëf, rapporte la MAP.

Il s'agit de deux nouvelles ouvertures cette année représentant près de 600 chambres à Al Hoceïma et la création de 1.500 emplois directs et indirects, quatre actifs repositionnés avec pour objectifs la montée en gamme du produit et l'amélioration de l'expérience client, en plus d'une septième unité en cours de développement, a-t-il précisé.

Les ouvertures, sous enseignes Radisson Blu et Radisson Residences, représentent un total de plus de 1.600 chambres et portent à 10 le nombre des hôtels du groupe au

Maroc. Une nouvelle étape dans la stratégie de développement du Radisson Hotel Group qui vise à atteindre une quinzaine d'hôtels en exploitation et en développement dans le Royaume à l'horizon 2025.

Pour rappel, Madaëf compte actuellement 35 actifs hôteliers en exploitation et des unités en cours de développement, totalisant près de 20.000 lits d'ici fin 2021 ainsi que 10 golfs opérationnels. Les nouvelles signatures s'inscrivent dans la continuité d'une série de partenariats noués par Madaëf et ses partenaires institutionnels avec des opérateurs internationaux de renom, gage de son expertise dans le secteur touristique.

Le Festival de Cannes s'ouvre avec la participation du Maroc à la compétition officielle

L'Afrique fortement représentée

Un opéra-rock flamboyant pour marquer le grand retour du cinéma : après l'annulation en 2020 pour cause de Covid, le Festival de Cannes revient cette année, avec des stars autorisées à tomber le masque sur les marches et la projection d'"Annette" de Leos Carax, cinéaste aussi culte que rare. "Le Covid est toujours là, mais être présent pour le retour du festival, dans le film d'ouverture (...) c'est un grand sentiment de soulagement et d'excitation", a confié à l'AFP Adam Driver, tête d'affiche avec Marion Cotillard de cette comédie musicale inclassable, et premier film du réalisateur français depuis "Holy Motors" il y a neuf ans.

Une excitation partagée par le gratin du cinéma mondial, qui a retrouvé la Croisette après avoir été bousculé par la pandémie et les mois de fermeture de salles, plus de deux ans après la Palme d'or décernée au Sud-Coréen Bong Joon-ho pour "Parasite". Cette 74ème édition du Festival de Cannes s'est ouverte mardi, avec la participation du Maroc et une Afrique fortement représentée avec quatre films sélectionnés, dont deux en com-

pétition officielle: « Haut et Fort » du Marocain Nabil Ayouch et « Linguï, les liens sacrés » du Tchadien Mahamat-Saleh Haroun.

Avec son long-métrage « Haut et Fort », retenu dans la compétition officielle du Festival de Cannes, Nabil Ayouch signe "une première dans l'histoire du cinéma marocain", selon le Centre cinématographique marocain (CCM).

Le cinéma marocain a déjà participé à des sections parallèles du Festival de Cannes comme "La semaine de la critique", "Un certain regard" ou "La quinzaine des réalisateurs". Mais "cette présence en compétition officielle 2021 témoigne de la notoriété internationale croissante du cinéma marocain et offre une chance de décrocher un prix dans la section officielle", souligne le CCM.

Produit par la société "Ali n' Productions" en 2020, le film qui a bénéficié du fonds de soutien à la production des œuvres cinématographiques, raconte l'histoire d'un ancien rappeur engagé dans un centre culturel d'un quartier populaire de Casablanca. Encouragés par leur nouveau profes-

seur, les jeunes vont tenter de se libérer du poids de certaines traditions pour vivre leur passion et s'exprimer à travers la culture hip hop.

Le Tchadien Mahamat-Saleh Haroun est un habitué du festival auquel il participe pour la quatrième fois. Prix du jury en 2010 pour "Un homme qui crie", il présente "Grigris" en 2013, puis en 2016, le documentaire "Hissein Habré, une tragédie tchadienne".

Pour cette édition du festival, il participe avec "Linguï, les liens sacrés", qui raconte l'histoire d'une adolescente de quinze ans qui doit résoudre une grossesse non désirée dans un pays où loi et religion s'opposent à l'avortement.

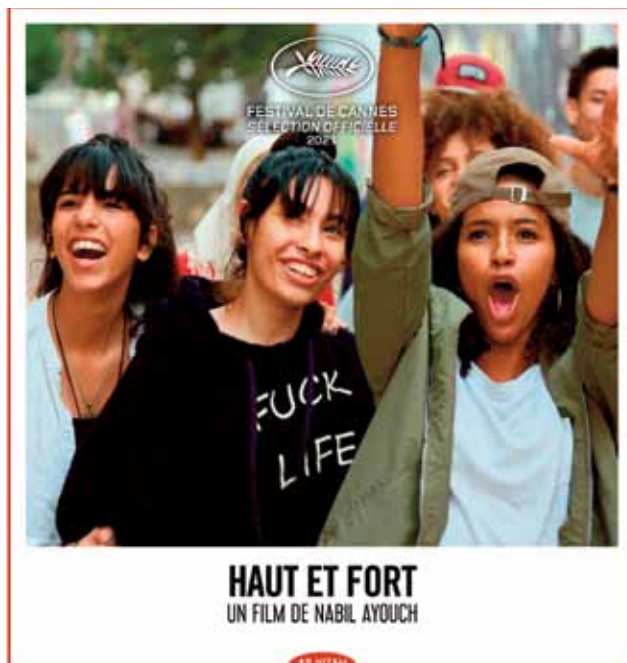
Aussi bien Nabil Ayouch que Mahamat-Saleh Haroun espèrent rafler la Palme d'Or du Festival de Cannes. Un trophée qui n'a plus jamais été remporté par un réalisateur africain depuis l'Algérien Mohammed Lakhdar-Hamina, qui s'était vu décerner en 1975 une palme d'or pour son film "Chronique des années de braise", une fresque consacrée aux cinq années qui ont précédé le déclenchement de la guerre d'Algérie.

Au total, 24 films sont en lice pour la Palme d'or du festival qui baissera ses rideaux le 17 juillet. Ils seront partagés par un jury présidé par le producteur, réalisateur et scénariste américain Spike Lee.

Par ailleurs, en marge de la course à la Palme d'or, deux autres films africains concourent à la Semaine Internationale de la critique. Il s'agit de "Une histoire d'amour et de désirs", de la jeune réalisatrice franco-tunisienne Leyla Bouzid et de "Feathers", le premier long-métrage d'Omar El Zohairy, ancien assistant-réalisateur de Youssi Nasrallah.

"Une histoire d'amour et de désirs", qui sera le film de clôture de la section, raconte l'histoire d'Ahmed, 18 ans, un français d'origine algérienne qui a grandi en banlieue parisienne et qui rencontre sur les bancs de la fac, Farah, une jeune Tunisienne pleine d'énergie fraîchement débarquée de Tunis. Dans son film "Feathers", Omar El Zohairy imagine une famille engluée dans un quotidien qu'un tour de magie commis pendant un anniversaire va bouleverser.

M.O



Marina Toon

L'art de la caricature s'invite à Tanger



L'événement "Marina Toon" s'est ouvert, dimanche soir à l'espace Marina Bay de Tanger, l'occasion de faire sortir l'art de la caricature des journaux et des sites d'information, pour le rendre accessible au grand public.

Cette manifestation, qui repose sur l'art de dessiner les visages avec l'exagération des traits, sous la supervision d'un parterre d'artistes, dont Abdelghani Dahdoud, Mohamed Saadani et Mohamed El-khou, vise à combler le déficit enregistré en matière d'animation des espaces publics avec les différentes expressions artistiques, et à contribuer à la promotion touristique et économique de "Tanja Marina Bay".

Intervenant à cette occasion, le

caricaturiste Abdelghani Dahdoud a souligné que "Marina Toon" est un projet multidimensionnel, qui mêle l'art, la culture et le tourisme, notant que cet événement entend redynamiser l'espace de "Marina Bay" et consacrer de nouvelles pratiques artistiques dans l'espace public, de manière à accompagner le développement des infrastructures à Tanger et la volonté de la ville de se classer parmi les meilleures villes du monde. Il a relevé que ce projet, d'une forte charge symbolique, est venu combler le vide artistique dont souffrent les espaces publics, malgré la richesse de la culture marocaine, à travers les différents types du Street Art, faisant savoir que cet événement vise à couvrir le retard enregistré dans l'activité de dessin des visages

à la manière de la caricature. Après avoir noté que le projet "Marina Toon" est organisé dans une période difficile marquée par la peur de la pandémie et ses effets négatifs sur tous les aspects de la vie, en particulier le secteur du tourisme, M. Dahdoud a souligné que les caricaturistes participants à ce projet sont déterminés à surmonter toutes les difficultés, et font preuve d'engagement, d'enthousiasme et de créativité pour faire de la caricature un souvenir original et unique pour les visiteurs de "Tanja Marina Bay". Il a conclu que cet événement ambitionne de perpétuer "cette tradition qualitative" et d'en faire un des facteurs de promotion touristique et culturelle des espaces publics de la ville du Dé-

Jul annonce la sortie d'un documentaire sur sa carrière

Le rappeur Jul, qui a sorti le 25 juin dernier son quinzième album studio *Demain ça ira*, vient d'annoncer la diffusion prochaine d'un documentaire sur sa carrière. L'artiste marseillais a publié sur son compte Instagram un extrait de quatre minutes de ce film inédit. Intitulé *Rien sans rien*, il est réalisé par Leïla Sy, collaboratrice de Kery James.

Ce film, dont la date de diffusion n'a pas été dévoilée, retracera l'histoire de l'un des rappeurs les plus suivis et les plus écoutés du moment. Il s'y confie sur son ascension fulgurante, en moins d'une décennie. Plusieurs rappeurs témoigneront sur son parcours, comme Heuss l'Enfoiré, Bengouzo et Alonzo, ainsi que des proches de son quartier de Saint-Jean du Désert.

Jul a créé l'événement en octobre dernier avec l'album *13'Organisé*. D'Akhenaton et Shurik'n d'IAM, à SCH et Naps, en passant par Alonzo et L'Algérino, Jul a réuni autour de lui la fine fleur du rap marseillais, toutes générations confondues. Il a sorti la semaine dernière une nouvelle compilation de rappeurs marseillais, intitulée *Vendredi 13*.



Bouillon *de culture*

Richard Donner



Le réalisateur du premier film "Superman", "Les Goonies" et autres films célèbres, Richard Donner, est décédé lundi à l'âge de 91 ans, rapporte plusieurs médias américains.

Le *Hollywood Reporter* confirme la mort du cinéaste en citant son assistant, tandis que *Deadline* précise que son épouse Lauren Schuler Donner n'a pas précisé les causes du décès.

Parmi les grands titres de Donner figurent "La Malédiction" (1976), "L'Arme fatale" avec Mel Gibson et Danny Glover démarré en 1987, "Fantômes en fête" (*Scrooged*, 1988) et son dernier film en 2006, "16 Blocs".

Il a aussi réalisé des épisodes d'importants shows télévisés comme "Max la Menace" (*Get Smart*), "Perry Mason", "L'Île aux naufragés" (*Gilligan's Island*) et "La Quatrième Dimension" (*The Twilight Zone*). Il a aussi été producteur de "X-Men" et "Sauvez Willy" (*Free Willy*).

Steven Spielberg, qui a écrit l'histoire sur laquelle *Les Goonies* est basé a dit dans un communiqué que Donner avait une "puissante maîtrise de ses films".

Le Portugais Tiago Rodrigues, premier étranger à diriger le Festival d'Avignon

Le metteur en scène portugais Tiago Rodrigues a été nommé directeur du Festival d'Avignon, devenant ainsi le premier étranger à prendre les commandes de la plus importante manifestation de théâtre et de spectacle vivant du monde par le nombre de créations et de spectacles réunis, depuis sa création en 1947.

Le Portugais succèdera à Olivier Py à partir de septembre prochain, a annoncé la ministre française de la Culture Roselyne Bachelot lors d'une conférence de presse à Avignon.

La direction de l'édition 2022 sera encore assurée par Olivier Py tandis que le Portugais Tiago Rodrigues, dont la nomination intervient alors que la 75e édition du célèbre Festival s'ouvre le jour même, préparera la prochaine édition de 2023.

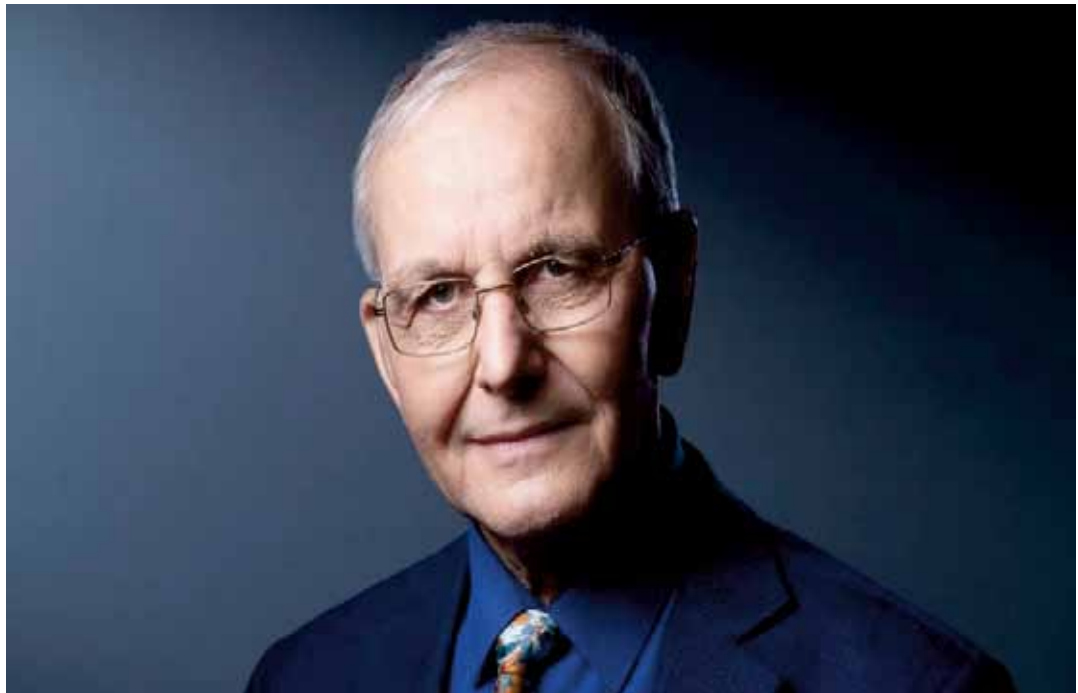
Sa nomination comme prochain directeur a été approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration du Festival

d'Avignon. Il prendra ses fonctions le 1er septembre 2022 pour un mandat d'une durée de quatre ans renouvelable une fois.

Acteur, auteur et metteur en scène, Tiago Rodrigues devra quitter le Portugal et le Théâtre national Dona Maria II, qu'il dirige depuis 2014 à Lisbonne pour devenir 7e directeur du festival en plus de 70 ans. "C'est le plus beau festival de théâtre au monde, c'est une aventure à laquelle je vous promets que je vais consacrer toutes mes énergies, essayant de contribuer à cette grande fête de la liberté artistique et de la démocratisation culturelle", a-t-il déclaré lors d'un point presse au Palais des Papes, haut lieu de la ville et du Festival. "Tiago Rodrigues vient d'être nommé et ça me remplit le cœur de joie", a réagi de son côté Olivier Py, qui a félicité son successeur lors d'un point presse qui a suivi sa nomination par Roselyne Bachelot.



Axel Kahn, un scientifique français humaniste et engagé



Médecin généticien et essayiste français, Axel Kahn était un scientifique de renom connu du grand public pour ses prises de positions sur des questions allant des tests génétiques au Covid-19, jusqu'à sa propre disparition.

Lorsque la pandémie du Covid-19 perturbe les soins, il monte au front pour défendre les malades atteints de cancer, alerte sur les retards de diagnostic, s'insurge contre les complottistes et les "antivax". Sans mâcher ses mots, fidèle à son habitude, y compris quand il s'agit de personnalités politiques.

"Personne ne me fera dire ce que je n'ai pas envie de dire, personne ne me fera non plus fermer ma gueule",



Personne ne me fera dire ce que je n'ai pas envie de dire, personne ne me fera non plus fermer ma gueule

expliquait-il à l'AFP. "Je suis un homme d'engagement", ajoutait celui qui se définissait comme "plus un homme de gauche" que "de droite".

Né le 5 septembre 1944, docteur en médecine et docteur ès sciences, Axel Kahn a eu un parcours jalonné de succès.

Humaniste à l'esprit éclectique, il a été directeur de recherche à l'Inserm, directeur de l'Institut Cochin (2002-2007), sans oublier d'être "peut-être le membre le plus brillant" du Comité consultatif national d'éthique (1992-2004), selon les termes de son président d'honneur, le Pr Didier Sicard, qui le décrivait comme "un mélange impressionnant de radicalité et de vérité".

Il a également été président de l'université Paris-Descartes (2007-2011) et à ce titre, mis en cause par certains plaignants dans le scandale du Centre du don des corps, ce qu'il avait contesté.

Une ombre au tableau dans un parcours brillant pour celui qui était devenu en 2019 l'emblématique président de la Ligue nationale contre le cancer.

Et puis, il marche. L'œil vif, la silhouette fine et nerveuse, il sillonne la France à pied en 2013 et 2014, livrant ses réflexions sur un blog qu'il alimente très régulièrement et poursuit avec la crise sanitaire liée au Covid-19.

Ce périple était "une décision personnelle qui ne devait rien à personne, qui ne répondait pas à une sollicitation ou à une occasion saisie, contrai-

rement à la presque totalité des épisodes de ma vie", expliquait-il.

"J'ai plusieurs fois pleuré d'émotion devant la beauté de mon pays, mais je ne m'attendais pas à y croiser autant de gens en souffrance, accablés par la dureté du présent, désespérant de l'avenir, et repliés sur eux-mêmes..."

Mai 2021: il annonce que "l'aggravation de sa maladie cancéreuse" l'oblige à se mettre en retrait de ses fonctions de président de La Ligue contre le cancer. "Etant moi-même cancérologue, le plus probable est que je sois en train de parcourir l'itinéraire final de ma vie", commente-t-il sur France Inter.

Et de revenir sur les deux moments marquants de sa vie: le suicide en 1970 de son père, philosophe de formation, qui lui écrit peu avant "Sois raisonnable et humain", et "la perte de la foi" chrétienne à 15 ans. Hanté par l'ultime message paternel, il est devenu un chercheur insatiable.

Spécialiste des maladies génétiques, notamment hématologiques, ses travaux menés (cancer du foie, expression des gènes, thérapie génique...) ont fait l'objet de près de 600 articles dans des revues internationales et de nombreux ouvrages.

"J'ai fait beaucoup de livres de sciences, mais aujourd'hui la quête philosophique m'intéresse plus", expliquait cet auteur prolifique aux grands éclats de rire.

Parmi ses nombreux livres, reflétant sa passion de l'éthique et de la



J'ai plusieurs fois pleuré d'émotion devant la beauté de mon pays, mais je ne m'attendais pas à y croiser autant de gens en souffrance

philosophie: "Et l'Homme dans tout ça ?" (éditions Nil, 2000), "L'homme ce roseau pensant... essai sur les racines de la nature humaine" (Nil 2007) et "Et le bien dans tout ça" (Stock, 2021).

Ancien communiste, il s'est frotté à la politique. Lors des législatives de 2012 muni de l'investiture socialiste, il affronte François Fillon dans la 2e circonscription de Paris et perd avec un score honorable au second tour (43,5% contre 56,5%)

Cadet du journaliste Jean-François Kahn, marié trois fois, père de quatre enfants, Axel Kahn était aussi fin cuisinier et amateur de chevaux.

Avant de mourir, il était allé dire adieu à sa jument Hélène.

**La « SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
« RENOM SCI TRANSPARENTE »
(S.C.I)**

Au capital de (12.000,00Dhs)
Siège social « El Jadida, Appartement 5 Immeuble Chahir Rue Surcouf BD
Mohamed 6.
(ICE n° 002875097000026)

بمقتضى عقد عرفي بالجديدة، مؤرخ في 17 يونيو 2021 تم تأسيس شركة مدنية عقارية، بميزاتها كالتالي:

- التسمية: "شركة مدنية عقارية (رينوم)"

La « Société Civile Immobilière « RENOM SCI TRANSPARENTE »

- الشكل القانوني: مدنية عقارية (S.C.I).
- الهدف: شراء و تجهيز الأراضي العارية و بنائها عند الاقتضاء بهدف تقسيمها و توزيعها بين الشركاء.
- المقر الاجتماعي: الجديدة، الشقة 5 اقامة شهير، زنقة سيركوف، شارع محمد السادس.
- المدة: 99 عام.
- الرأسمال: حدد الرأسمال الاجتماعي للشركة في (12.000,00) درهم، مقسم 12 حصة بمبلغ 1000 درهم.
- التأسيس: Monsieur Abdelmjid HAMMOUCHA et Monsieur Aziz DARHRHAM.

N°6243/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CONSEIL PROVINCIAL DE MIDELT



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé, dans la salle des réunions du conseil Provincial de Midelt, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivants :

N° Appel d'offres	Objet	Caution provisoire en DH	Estimation de l'administration en DH	Date et Heure D'ouverture Des Plis
09/BP/2021	TRAVAUX D'EQUIPEMENT DES PUITTS PAR UN SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE A LA PROVINCE DE MIDELT	10 000.00	482 100,00	29/07/2021 à 11 Heures

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du conseil Provincial de Midelt, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du conseil Provincial
- Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement dans le portail du marché publics www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°6251/PA

المملكة المغربية
رئيس الحكومة
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات



المعهد الوطني للبريد والمواصلات

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°06/2021/INPT

Le Mercredi 04 aout 2021 à 11H00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

Achat des prestations d'intérim pour chauffeurs et autres prestations administratives et logistiques pour le compte de l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT), sis à - Rabat avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma et à partir du site Web suivant (www.inpt.ac.ma).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'INPT est fixée à la somme de :

Estimation du Montant Minimum Annuel en dirhams TTC : un million deux cents quatre-vingt-seize mille sept cent quatre-vingt-cinq dirhams et cinquante-huit centimes toutes taxes comprises (1 296 785,58 DH/TTC).

Estimation du Montant Maximum Annuel en dirhams TTC : deux millions cent soixante-huit mille deux cents cinquante-deux dirhams et trente-six centimes toutes taxes comprises (2 168 252,36 DH/TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leur plis dans le bureau du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N°080/PC

المملكة المغربية
رئيس الحكومة
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات



المعهد الوطني للبريد والمواصلات

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/2021/INPT

Le Mercredi 04 aout 2021 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

la maintenance et la mise à jour du système d'information « KONOSYS » pour le compte de l'INPT de l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT), sis à - Rabat avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma et à partir du site Web suivant (www.inpt.ac.ma).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'INPT est fixée à la somme de :

Estimation du Montant Annuel en dirhams TTC : sept cent dix-huit mille huit cents dirhams (718.800,00 DH/TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :


- Soit déposer contre récépissé leur plis dans le bureau du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

La documentation technique proposée dans le cadre du présent appel d'offres doit être déposée auprès du Service des Achats de l'INPT au plus tard Mardi 03 aout 2021 à 16h30 et ce, contre la délivrance d'un accusé de réception.

N°081/PC

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa
Direction Provinciale de l'Agriculture
TIZNIT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 08/2021/DPA/TZ/SMOP
(SEANCE PUBLIQUE)

(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le **Mardi 03 Aout 2021 à 10 H**, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de construction de trois unités de valorisation des produits de terroir à C.T Tighmi, cercle d'Aenzi, C.T Arbaa Sahel et C.T El Maader El Kabir cercle de Tiznit - Province de Tiznit.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **50.000,00 (Cinquante mille dirhams)**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2.431.320,42 (Deux millions quatre cent trente et un mille trois cent vingt dirhams 42 Cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :


*** Pour les concurrents installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Modèle	Secteur	Qualification	Classe
Nouvelle	A	A-2	4

N°6252/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa
Direction Provinciale de l'Agriculture
TIZNIT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 09/2021/DPA/TZ/SMOP
(SEANCE PUBLIQUE)

(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le **Mercredi 04 Aout 2021 à 10 H**, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de construction d'une unité de valorisation des produits de terroir, commune territoriale Arbaa Sahel, cercle et Province de Tiznit.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **20.000,00 (Vingt mille dirhams)**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **688.612,20 (Six cent quatre vingt huit mille six cent douze dirhams 20 Cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

*** Pour les concurrents installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Modèle	Secteur	Qualification	Classe
Nouvelle	A	A-2	5

N°6253/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique
Académie régionale de l'éducation et de la formation
Région Rabat sèle Kénitra
Direction provinciale de Sidi Slimane

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° :19/INV/DPSS/2021
SEANCE - PUBLIQUE

Le **jeudi 29/07/2021** à partir de dix heures 00 min du matin (10h00min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture de plus sur offres de prix en lot unique concernant : **TRAVAUX D'EXTENSION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AUX COMMUNES BOUMAIZ ET OULED BEN HAMMADI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE**

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire
19/INV/DPSS/2021	TRAVAUX D'EXTENSION DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES AUX COMMUNES BOUMAIZ ET OULED BEN HAMMADI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	701 688.00 Dirhams TTC (sept cent un mille six cent quatre-vingt huit dirhams 00 centimes TTC)	10 000.00 dhs (dix mille dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports .Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur (Nouveau système)	Qualifications demandées (Nouveau système)	Classe demandée (Nouveau système)
A : Construction.	Qualification : A2	classe 5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°6254/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
COMMUNE JORF EL MELHA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°05/SM/2021
(Séance publique)

Le **jeudi 05 aout 2021 à 11heures**, il sera procédé en séance publique au bureau de Mr le Président du conseil municipal de la ville de jorf el melha à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre suivant :

N° de lot	Objet du marché
Lot unique	Travaux de maintenance de la voie urbaine de la ville de Jorf El Melha en bicouche (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma ; il peut être également envoyé par e-mail aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 02-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatives aux marchés publics.

Cautionnement provisoire	L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage dont 20% TVA est fixée à la somme de :
15 000,00 dhs Quinze mille dirhams	659 976,00dhs (six cent cinquante-neuf mille neuf cent soixante-seize Dirhams, 00 centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme, aux dispositions des articles 27 , 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatives aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Commune sis au Siège de la Commune de jorf el melha.
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposés par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.com

Les pièces justificatives à fournir sont celles arrêtées par l'article 6 du règlement de la consultation.

Les concurrents doivent fournir parmi les pièces du dossier technique, une copie certifiée conforme à l'original du certificat et de classification délivrée par le ministère de l'équipement du transport et de la logistique.

Secteur	Classe minimal demandée	Qualification demandée
B	5	B5 : Assises non traités et enduit superficiels

Pour les concurrents non installés au Maroc ils doivent présenter le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N°6255/PA

SOCIÉTÉ « MATERIAUX DE CONSTRUCTION NAJI » SARL AU

Transfert du siège social Aux termes d'un procès verbal en date du 10-06-2021, l'associé unique de la société « MATERIAUX DE CONSTRUCTION NAJI » SARL AU, société à responsabilité limitée d'associé unique au capital social de 300.000,00 dirhams, au siège social à Casablanca, 149 BD LALLA ASMAA GR 8 SIDI MOUMEN JDID a décidé de procéder à la modification suivante :

- Transfert du siège social de la société à l'adresse suivante : AHL LOGHLAM SIDI MOUMEN SIDI BERNOUSSI CASABLANCA - Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca, le 29-06-2021 sous le N° 784712. N° 6241/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT JANOUBIA
CAIDAT DE GUISSER
COMMUNE DE GUISSER



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة الدار البيضاء - سطتات
البلد سطتات
دائرة سطتات الجنوبية
قيداد كويسر
جماعة كويسر

MODIFICATION DU PROGRAMME PREVISIONNEL 2021

Paru dans le journal Libération n° 9222 en date du 22/01/2021

**MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE GUISSER
ANNEE BUDGETAIRE : 2021**

SERVICES : Ajout de consultation architecturale comme suit :

N° d'ordre	type des services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME
03	Etude architecturale	L'étude architecturale et suivi des travaux de l'extension et aménagement du siège de la commune de Guisser – province de Settat	Commune de Guisser	Appel d'offres ouvert	Du 01/07/2021 Au 31/12/2021	Le Service technique de la commune de Guisser	Ouvert à tous les architectes

N°6256/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 23/2021

Le 03/08/2021 à 10 h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

Travaux d'amélioration de l'environnement de la RP5409 du PK0+000 au PK 25+000. Province de Taza .

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(75 000,00) Soixante Quinze Mille Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(4 993 929,60 dhs) Quatre Million Neuf Cent Quatre Vingt Treize Mille Neuf Cent Vingt Dix Dirhams Soixante centmes .**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**Pour le dossier technique :
Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe
B Travaux routiers et voirie urbaine	B.1 -Travaux de terrassements routiers courants	3
	B.3 - Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de 'environnement	

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation

N°6257/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 24/2021

Le 03/08/2021 à 10 h 30, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

Travaux de traitement de l'environnement de la RN 29 du PK 119+000 au PK 150+000 . Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(46 000,00) Quarante Six Mille Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(3 066 936,00 dhs) Trois Million Soixante Six Mille Neuf Cent Trente Six Dirhams .**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**Pour le dossier technique :
Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe
B Travaux routiers et voirie urbaine	B.1 -Travaux de terrassements routiers courants	3
	B.3 - Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de 'environnement	
	B.5 - Assises non traitées et enduits superficiels	

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation

N°6258/PA

« MAISON D'HÔTES & SPA » SARLAU
N° 55 BD ZERTOUNI
ESPACE ZERTOUNI,
1er Etage Q.H Casablanca
Avis de constitution
de société

Au terme d'un acte sous
seing privé en date du 03
juin 2021, avis est donné,
pour la constitution d'une
Société à responsabilité limitée
à associé unique (SARLAU)
dont les caractéristiques
sont les suivantes :
Dénomination : « MAISON
D'HÔTES & SPA »
Siège social : N° 55 BD ZERTOUNI
ESPACE ZERTOUNI,
1er Etage Q.H Casablanca

Objet : l'activité commerciale
de la société est :
-La création d'une maison
d'hôtes et Spa destiné à
l'hébergement et à l'accueil
des touristes marocains ou
étrangers pour une ou plusieurs
nuitées en respectant
les normes d'hygiène, de
sécurité et règlements en
vigueur ; et en leur proposant
d'autres prestations de services
d'accueil, de chambre,
d'assistance, d'animation et
de distraction.

Durée : 99 ans à compter de
l'immatriculation au registre
du commerce et des sociétés
de Casablanca.

Capital social : Cent mille
(100.000 DHS) dirhams.

Parts sociales :

Le capital social s'élève à
cent mille (100.000 DHS)
Dirhams. Il est divisé en
mille (1000) parts sociales
de cent (100) Dhs chacune,
souscrites en totalité et
intégralement libérées et
attribuées aux associés en
proportion de leurs apports

respectifs, à savoir :
Mr. SELLAH Lahcen, à
concurrence de Mille (1000)
parts.

Total égal au nombre de
parts composant le capital
social, soit 1000 (Mille) parts.
Année sociale : Du 1er janvier
au 31 décembre.

Gérance : Est nommé gérant
pour une durée indéterminée :

Mr. SELLAH Lahcen, de nationalité
Marocaine, titulaire de
la CIN N° B814757, demeurant à
72 Rue Carnot Suresne,
92150 Haute Seine France.

La société a été immatriculée
au registre de commerce du
tribunal de Casablanca sous
n° 507713 le 21-06-2021.

N° 6240/PA

Eternel Consulting
Cabinet d'Audit Comptable
Constitution d'une Sarl Au
Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du 3-06-
2021 à Casablanca, il a été
établi les statuts d'une
S.A.R.L. ayant les caractéristiques
suivantes :

Dénomination : « Olygos
Distribution »
Siège social : 16, rue Jilali Al
Orabi 8 Etg Av des FAR Casablanca

Objet social : Import-export,
distribution des produits
électronique et informatique.
Durée : 99 ans à compter du
jour de sa constitution définitive.

Capital social : Le capital
social est fixé à la somme de
100.000 DH (Cent mille dirhams),
divisé en 1000 parts
sociales de valeur nominale
de 100 (cent) dirhams
chacune, toutes souscrites et
entièrement libérées, appartenant
à l'associé unique :

M. Brahim Boujdour.
La société est administrée,
gérée par son associé unique
M. Brahim Boujdour, de nationalité
marocaine, titulaire de
la C.I.N. N° JE211142.
Le dépôt légal a été effectué
au greffe du tribunal de
commerce de Casablanca le
21-06-2021 sous le n° 783466.
N° 6242/PA

TOMADI TRANSPORT
SARLAU
Société à responsabilité
limitée à associé unique
Au capital de 50.000,00
Dirhams

Siège social:
568 HASSANIA 1
ALIA -MOHAMMEDIA
R.C. : 9619

AVIS DE MODIFICATION
Suivant acte sous seing privé
en date du 16/04/2021 à
MOHAMMEDIA, il a été décidé
ce qui suit :
CLOTURE DE LIQUIDATION

L'associé unique MR
AHMED HADDI a décidé
de liquider la société
Le liquidateur Monsieur
AHMED HADDI a fait un
exposé sur la situation
comptable et financière de la
société et explique la manière
dont les comptes de l'actif et
du passif ont été soldés par
un soldé nul.

L'assemblée après discussion
a approuvé la liquidation
et donne quitus plein au
liquidateur.

Dépôt légal : au greffe du
tribunal de première instance
de MOHAMMEDIA le 28/06/2021
sous le numéro 1505

N° 6260/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL
D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 22/2021/BP

Le 29/07/2021 à 10H00, il sera
procédé, à la salle de réunion
au Conseil Provincial d'Essaouira
à l'ouverture des plis relative
à l'appel d'offres sur offres
de prix ayant pour objet :
Acquisition de mobilier
d'enseignement pour l'équipement
de soixante-quinze (75) salles
de préscolaire - Province
d'Essaouira. Le dossier d'appel
d'offres peut être retiré de la
Direction Générale des Services
au Conseil Provincial d'Essaouira,
il peut également

être téléchargé à partir du
portail des marchés de l'Etat
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : 50
000,00 DH (Cinquante mille
Dirhams).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixé à la
somme de : 2 003 400,00DH
T.T.C (Deux millions trois
mille quatre cent Dirhams
T.T.C).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du
décret n° 2-12-349 relatif aux
marchés publics.

Les échantillons exigés par
le dossier d'appel d'offres
doivent être déposés à la
Direction Générale des Ser-

vices au Conseil Provincial
d'Essaouira avant le 28/07/2021
à 15H00 (Heure limite pour le
dépôt des échantillons).

Les concurrents peuvent :
* Soit déposer contre récépissé
leurs plis à la Direction
Générale des Services au
Conseil Provincial d'Essaouira.

* Soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé de
réception à la Direction
précitée.

* Soit les envoyer par voie
électronique.
* Soit les remettre au Président
de la commission d'appel
d'offres au début de la séance
et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues par
l'article n° 4 du règlement de
consultation.

N° 6261/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE
L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 25/2021

Le 03/08/2021 à 11 h, il sera
procéder dans les bureaux de la
Direction Provinciale de l'Equipe-
ment, du Transport, de la Logistique
et de l'Eau de Taza à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'offre
ouvert sur offre des prix pour :

**Travaux de traitement de l'environnement de la RP 5426 du PK
0+000 au PK 23+000 . Province de Taza.**

Le dossier d'appel d'offre peut
être retiré au Bureau des Marchés
du Service Gestion et Programme
de la Direction Provinciale de
l'Equipe-ment, du Transport, de
la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également télé-
chargé à partir du portail des
marchés publics à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
**(21 000,00) Vingt Et Un Mille
Dirhams.**

L'estimation des coûts des
prestations établie par la Maître
d'Ouvrage est fixé à la somme de :
**(1 440 000,00 dhs) Un Million
Quatre Cent Quarante Mille
Dirhams .**

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conforme aux dispositions des
Articles 27, 29 et 31 du Décret
n° 2-12-349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception au bureau
précitée
- Soit déposer leurs plis contre
récépissé leurs plis dans le
bureau du Secrétariat de la
DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par
voie électronique à partir du
portail des marchés publics
- Soit les remettre au président
de la commission d'appel
d'offres au Début de la séance
et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues par
l'article 9 du règlement de
consultation.

Pour le dossier technique :
Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront
fournir une copie légalisée
(certifiée conforme à l'original)
du certificat de qualification et
de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe
B Travaux routiers et voirie urbaine	B.3 - Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de 'environnement	4

Pour les Entreprises non
installées au Maroc, ils doivent
fournir le dossier technique tel
que prévu à l'article 9 du
règlement de consultation

N°6259/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 23/2021/BP**

Le 29/07/2021 à 11H00, il sera
procédé, à la salle de réunion
au Conseil Provincial d'Essaouira
à l'ouverture des plis relative à
l'appel d'offres sur offres de prix
ayant pour objet :

**Travaux d'alimentation en eau
potable au douar Laarab à la
commune d'Essaouira - Province
d'Essaouira .**

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré de la Direction
Générale du Conseil Provincial
d'Essaouira, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés de l'Etat
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : **25.000,00**
DH (Vingt cinq mille Dirhams).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le maître
d'ouvrage est fixé à la somme
de : **1 355 709,60** DH T.T.C
(Un million trois cent cinquante
cinq mille sept cent neuf
Dirhams et soixante Centimes
T.T.C).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des
articles 27, 29 et 31 du décret
n° 2-12-349 relatif aux marchés
publics.

Les échantillons exigés par
le dossier d'appel d'offres
doivent être déposés à la
direction générale des services
du conseil Provincial d'Essaouira
avant le 28/07/2021 à 15H00
(Heure limite pour le dépôt
des échantillons et catalogue
ou autres).

Les concurrents peuvent :

- * Soit déposer contre récépissé
leurs plis à la Direction
Générale du Conseil Provincial
d'Essaouira.
- * Soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé de
réception à la Direction
précitée.
- * Soit les envoyer par voie
électronique.
- * Soit les remettre au Président
de la commission d'appel
d'offres au début de la séance
et avant l'ouverture des plis.

Un dossier technique
comportant :

* Pour les entreprises
installées au Maroc :

Copie légalisée du Certificat
de Qualification et de
Classification des entreprises
de BTP institué par le
département de l'Equipe-
ment :

SECTEUR	Qualifications exigées	Classe minimale
C	CI	4

* Pour les entreprises non
installées au Maroc :

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° 4 du règlement
de consultation.

N°6262/PA

SOCIETE ICE FOOD
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10.000,00DH
SIEGE SOCIAL 525 AL HARCH II MENARA MARRAKECH

Suivant délibérations de l'assemblée Extraordinaire du 19/04/2021, il a été décidé :

1) La dissolution anticipée de la société suite à une situation nette inférieure au quart du capital social
2) La nomination de M.MOHAMED SOUBKI en tant que liquidateur et mettre fin ainsi à, ses fonctions de CO-GERANT de la société ainsi qu'à celles de M.AHMED SOUBKI.

3) La fixation du siège de la liquidation au siège social : MARRAKECH, 525 AL HARCH II MENARA.

4) La forme juridique de la société : société à Responsabilité limitée « en liquidation »

5) Lieu de correspondance : MARRAKECH ,525 AL HARCH II MENARA
6) Dépôt des actes de liquidation au greffe du Tribunal de commerce de MARRAKECH.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de MARRAKECH, le 28/06/2021 sous le n° 125467.

POUR EXTRAIT ET MENTION
LE GERANT

N° 6265/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUJANT
CAIDAT FREIJA
COMMUNE FREIJA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 01/BC/2021

Le 02/08/2021 à 10h, il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la COMMUNE FREIJA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES DOUARS REGADA ET AMAL NAJAH AUX C.T. FREIJA, PROVINCE DE TAROUJANT (EQUIPEMENT DES PUITTS PAR LES PANNEAUX SOLAIRES ET POMPES EMERGES).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du président de la COMMUNE FREIJA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics www.marches-publics.gov.ma.

Le cautionnement Provisoire est fixé à la somme de 20 000,00 DH (Vingt Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 498 672,00 DH (Quatre cent quatre vingt dix huit mille six cent soixante douze Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent : Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec

accusé de réception au bureau précité.

Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune FREIJA

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit transmettre l'offre au maître d'ouvrage par voie électronique au portail des marchés Publics www.marchespublics.gov.ma

Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans la C.T. FREIJA avant le 29/07/2021 à 16 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 6266/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE FINANCES, ACHATS ET JURIDIQUE
DIRECTION ACHATS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°AOT5662/PIC

Le 04/08/2021 à 9 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Centre de Formation Ferroviaire de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la réalisation des prestations suivantes :

LIGNE DE CASABLANCA A SIDI EL AIDI
Achèvement des accès au pont du PK 37+943

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé gratuitement à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du portail ONCF à l'adresse www.oncf.ma suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 75 000,00 Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 9 998 400,00 DH TTC.

Il est prévu une visite des lieux le 19/07/2021 à 10 heures

Les concurrents peuvent :
• soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau COD de la Direction Achats, sis 8bis rue Addarrahmane Elghafiki Agdal Rabat,
• soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Achats ONCF (RG.0003/PMC- version 02).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent :
Les soumissionnaires installés au Maroc doivent fournir outre le CPS paraphé :

- une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification des entreprises BTP délivré par le Ministère de l'Equipement du transport et de la logistique et de l'eau ; Secteur :D ; Qualification : D.1 ; Classe : 1 ou 2.

• Désigner un Bureau : - d'études ayant le certificat d'agrément D5, délivré par le ministère de l'Equipement, du Transport et de la logistique et de l'Eau, qui sera engagé par l'Entreprise pour la réalisation de l'étude d'exécution (joindre le certificat légalisé).

- de Contrôle ayant l'attestation/agrément auprès des Assureurs et Réassureurs, pour la réalisation du contrôle des études d'exécution et des travaux (joindre l'attestation légalisée).

Les soumissionnaires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique selon les exigences détaillées au niveau de l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6267/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم تازة
جماعة سيدي علي بوريقة

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 بجماعة سيدي علي بوريقة

ينهي رئيس جماعة سيدي علي بوريقة أنه تقرر تنظيم امتحان الكفاءة المهنية يوم: 2021/08/08 لغادة الأطر المنتسبة إلى ميزانية الجماعة وفق الجدول التالي :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط ولوج الامتحان	مناصبها	المناصب المتوفرة	لحزب أجل لإعداد الترشيحات	التاريخ	التاريخ
مساعد إداري الدرجة الثالثة المسلم 06	مساعد إداري الدرجة الثانية المسلم 07	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين والمؤهلين على (6) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية	منصب واحد (1)	منصب واحد (1)	2021/08/02	08 غشت على 2021 الساعة الثالثة بعد الزوال بمقر جماعة سيدي علي بوريقة	15 غشت على 2021 الساعة الثالثة بعد الزوال بمقر جماعة سيدي علي بوريقة
مساعد تقني من الدرجة الثالثة المسلم 06	مساعد تقني من الدرجة الثانية المسلم 07	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين والمؤهلين على (6) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية	منصب واحد (1)	منصب واحد (1)	2021/08/02	08 غشت على 2021 الساعة العاشرة صباحا بمقر جماعة سيدي علي بوريقة	15 غشت على 2021 الساعة العاشرة صباحا بمقر جماعة سيدي علي بوريقة

وعليه فطى من يهيمه الأمر من موظفي جماعة سيدي علي بوريقة والذين تتوفر فيهم الشروط المطلوبة أن يتقدموا بطلباتهم لإجراء امتحان الكفاءة المهنية في الأجل المقررة.

N°6263/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION TANGER TETUAN AL HOCEIMA
PROVINCE D'AL-HOCEIMA
COMMUNE RURALE SIDI BOUZINEB

AVIS VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES N° 01/2021

Le Président du commune sidi bouzineb porte à la connaissance du public qu'il a été décidé le 03/08/2021 à partir de 11h 00 du Matin l'ouverture d'une vente aux enchères publiques. UNE VOITURE 03.CAMION BENNE. JCP TYPE 3CXTS. Mis en fourriers De la commune de sidi Bouzineb

01) Informations techniques sur La VOITURE

N°	Marque de voiture	PRIS DE VENTE MINIMAL PROPOSE	Nombre de ses flottes	Le carburant utilisé	TYPE	N° :de châssis	son état	DATE DE FOURREIRE
01	MERCEDES	10.000.00DH	04	cazool	201126	WDB2011261F695752	Hors service	30/12/2012

02 Informations techniques sur les Camions

N° :	Genre	Marque	Pris de vente minimale proposée	Nombre de ses flottes	Type	N° : de châssis	son état	Numéro D'immatrieulation	Date de Fourrière
01	Camion Benne	RENAULT	43.000.00 DH	6	CE160A	CEHM729	Manque d'entretien de routine et de certaines fournitures mécaniques et structurelles pour le fonctionnement - en mauvais état.	92965-L40	08/12/2018
02	Camion Benne	RENAULT	43.000.00 DH	6	CE160A	CEHM776	Manque d'entretien de routine et de certaines fournitures mécaniques et structurelles pour le fonctionnement - en mauvais état.	3545	08/12/2018
03	Camion Benne	RENAULT	43.000.00 DH	6	CE160A	CEHM412	Manque d'entretien de routine et de certaines fournitures mécaniques et structurelles pour le fonctionnement - en mauvais état.	4672-L45	08/12/2018

Informations techniques sur le tracteur

N° /	SON ETAT	Pris de vente minimale proposée	type	TYPE	N° :de châssis	Date de Fourrière
01	Manque d'entretien de routine et de certaines fournitures mécaniques et structurelles pour le fonctionnement - en mauvais état.	70.000.00DH	3CXTS	TRAXE JCB	SLD3CXTS1E09	08/12/2018

Le dossier de vente aux enchères peut être retiré du service des marchés de la commune. Il peut également être à télécharger à partir du portail des marchés de l'Eat www.marchespublics.gov.ma.

La séance de vente aux enchères aura lieu à la fourrière du commun sidi bouzineb le 03/08/2021 à partir de 11 h00 du matin

Condition de vente :

- Il est demandé aux enchérisseurs désireux de participer à cette vente aux enchères de se présenter au lieu et date fixés ci-dessus mini d'un reçu de versement de caution chez le percepteur de targaist d'un montant vingt mille dirhams (20.000.00 DH) et d'une pièce d'identité officielle.
- les intéressés peuvent visiter les lots à céder à la fourrière communale durant les heures de travail.
- les offres sont faites verbalement sur les lieux de la vente.
- la vente sera consentie à l'enchérisseur le plus offrant retenu par l'Administration.
- les paiements sont effectués par le titulaire chez le régisseur du commun sidi bouzineb dans les quarante huit heures (48 h) à compter de lendemain du jour de la vente aux enchères après adjudication avec majoration de 10%. Du montant d'achat.
- Le titulaire doit accepter les achats à son état, sans réclamation de diminution de prix.
- Le concurrent titulaire des ventes aux enchères doit retirer les achats à sa charge dans un délai de (05 cinq jour) à compter du lendemain du jour de vente aux enchères sous l'application de pénalité de retard de cent dirhams(100.00dh)par jour de retard à déduire du cautionnement.

N°6264/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
:24/2021/INV.

Le 29/07/2021 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation - région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 24/2021/INV, pour études techniques et le suivi des travaux de construction des salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 180000,00Dhs (TTC toute Taxe Comprise). (Cent Quatre Vingt Mille Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité (Bâtiment) D14, D15, D16. (Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de

consultation.
N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 6270/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
:25/2021/INV.

Le 29/07/2021 à 10h30 min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation - région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 25/2021/INV, pour Le contrôle technique des études et le suivi des travaux de construction des salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 360 000,00Dhs (TTC toute Taxe Comprise). (Trois Cent Soixante Mille Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 5 000,00 Dhs (Cinq Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 6271/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° : 06/2021/CA

Le 29/07/2021 à 09h00, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation - région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Les études et la conception de projet architecturale et le suivi des travaux de construction des salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Bureau des Marchés relevant de la direction provinciale de ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à TAROU-

DANT, ou téléchargé du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : (15000,00 Dhs) Quinze Millions Dirhams.
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n°2-12-349 du 8 juin 2014 (20 mars

2013) relatif aux marchés publics
Les dossiers des architectes sont soit :
- déposés, contre récépissé, auprès du bureau des Marchés, service des Affaires Administratives et Financières relevant de la direction provinciale de TAROUDANT.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer, leurs plis, par voie électronique via le

portail marocain des marchés publics.
- soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.
N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 6272/PA



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :26/2021/INV.

Le 29/07/2021 à 11h00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 26/2021/INV, pour la **réception des fonds de fouilles et le contrôle de qualité des matériaux des travaux de construction des salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la Direction Provinciale de Taroudant.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 360 000,00Dhs (TTC toute Taxe Comprise). (Trois Cent Soixante Mille Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 5 000,00Dhs (Cinq Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification :

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité	CQ.1	3

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de consultation.

N°6269/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

CS/DSC/SM

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL MODIFICATIF

N°01/2021

Maître d'ouvrage : **Commune de Settât**

Année Budgétaire : **2021**

FOURNITURE

TYPE DES FOURNITURES	OBJET DES FOURNITURES	LIEU D'EXECUT°	MODE DE PASSAT°	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME +CP+UC+AE
FOURNITURE POUR MATERIEL INFORMATIQUE	ACHAT DE FOURNITURE POUR MATERIEL INFORMATIQUE -COMMUNE DE SETTAT-	COMMUNE DE SETTAT	A.O.O	Du 07/06/2021 Au 30/08/2021	S.L.C	X

N°6268/PA

«FIDUCIAIRE ARRACHAD» SARL A ASSOCIE UNIQUE CAPITAL DE : 200.000,00 DH SIEGE SOCIAL : 53 Bd Lahcen Ou Idder, Casablanca

Aux termes du P.V. de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ARRACHAD SARL, tenue le 10/06/2021 ; les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :
 - L'Assemblée a constaté le décès de l'Associé défunt feu Belal KHALDOUN, et a approuvé le transfert de ses 2.000 parts sociales à ses héritiers, et ce à raison de :
 - Oumlaïd KHALDOUN 252 Parts Sociales
 - Mohammed-Mokhtar KHALDOUN 437 Parts Sociales
 - Abderrahim KHALDOUN 437 Parts Sociales
 - Abdellatif KHALDOUN 437 Parts Sociales
 - Oussama KHALDOUN 437 Parts Sociales
 - L'Assemblée ayant pris acte du décès du gérant, décide de nommer Monsieur Abdellatif KHALDOUN, titulaire de la CIN N° BK 204566 et demeurant à Casablanca Lotissement Errachidia Rue 6 N° 4 Ain Chok, nouveau gérant, pour une durée illimitée, avec les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société.
 - En conséquence des précédentes résolutions, l'Assemblée Générale des Associés décide de modifier les Arti-

cles 6, 7 et 15 et mettre à jour les Statuts de la société. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 06/07/2021 sous N° 785696.

N° 6273/PA

MZ CAR - SARL Société à responsabilité limitée au capital de 500 000,00 DH Siège social : 58 RUE IBN BATOUTA BUREAU N°12/ ETAGE 3, - Casablanca

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société MZ CAR - SARL, tenue en date du 17 Juin 2021, au siège social de la société, il a été décidé :
 - le Transfert du siège social à l'adresse 58 RUE IBN BATOUTA BUREAU N°12/ ETAGE 3, CASABLANCA.
 - la donation de 250 (deux cents cinquante) parts sociales appartenant à M. Mohamed LAMKARAF au profit de Mme. Souhayla OUANASSER
 - la donation 250 (deux cents cinquante) parts sociales appartenant à M. Zakaria OUANASSER au profit de Mme. Souhayla OUANASSER,
 - la démission de M. Zakaria OUANASSER de ses fonctions de gérant.
 - Nomination de Mme. Souhayla OUANASSER, titulaire de la CIN n°S566700, et demeurant à hay Idrissia 2 Rue Ghazouat Badr N°14-Tanger gérante de la société

pour une durée indéterminée.
 - Adoption de nouveaux statuts
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Casablanca date du 05/07/2021 sous le n° 785490 et au registre chronologique sous le n°24827.

N° 6274/PA

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/06/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
 DENOMINATION: «CHARIF AUTO» SARL
 OBJET : MARCHAND IMPORTATEUR DE TOUT TYPE DE VEHICULE ET ENGIN.
 SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, 2 EME ETAGE, APPT N°4, CASABLANCA.
 DUREE : 99 ans.
 CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :
 • MR. HASSANE CHARIF 600 PARTS SOCIALES
 • MR.EL MOSTAPHA CHARIF 300 PARTS SOCIALES
 • MR.RIDA CHARIF 100 PARTS SOCIALES
 SOIT AU TOTAL 1.000 PARTS SOCIALES
 ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

GERANCE : La société est gérée par MR. RIDA CHARIF, pour une durée illimitée.
 DEPOT LEGAL : a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca
 Le 05/07/2021 sous le N°509437, RC N° 785379
 Pour Extraît et Mention LA GERANCE

N° 6275/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
 DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES FURNITURE DE PRODUITS DE DESSALEMENT POUR LA NOUVELLE UNITE DE DEMINERALISATION DE TARFAYA
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 30/DR8/C/2021 à Lot unique

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Fourniture de produits de dessalement pour la nouvelle unité de déminéralisation de TARFAYA. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 480 000

,00DH TTC
 Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4.800,00 DHou son équivalent en devise librement convertible.
 Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau. Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel: 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.
 Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
 Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
 - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
 - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Saha-

riennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
 - Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
 L'ouverture publique des plis aura lieu le 29/07/2021 à 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - sise au Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
 Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc - Tel : 05 28 89 36 56 Fax : 05 28 89 24 93. - Email : stalha@onee.ma; hmoussaoui@onee.ma
 Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 6276/PC

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR Atouabet le : 01/07/2021
 REGION MARRAKECH - SAFI
 PROVINCE DE SAFI
 COMMUNE TERRITORIALE TOUABET

Avis d'appel d'offres Ouvert N° 05/2021

Le jeudi 29 juillet 2021 à 11h heures, il sera procédé à la salle des réunions du siège de la commune territoriale Atouabet, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix N° : 05/2021 pour Aménagement et réhabilitation du centre de la Commune Atouabet
 Lot unique : éclairage public

- Le cautionnement provisoire est fixé à ,15.000,00 DHS (quinze Mille Dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 631 200,00 (six cent trente un mille, deux cent dirham, 00cts) TTC

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du bureau technique au siège de la commune Atouabet. Il peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions du décret n° : 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics, notamment les articles 27, 29, 31.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de commune territoriale Atouabet ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de l'administration de la commune territoriale Touabet .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés public www.marchespublics.gov.ma

✓ Il prévu une visite de lieux le 16juillet 2021 à 11h, à la commune Atouabet

- Pour les concurrents installés au Maroc,

La présentation d'une Copie légalisée et certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises Comme suit : Le secteur d'activité, la classe minimale

Secteur	Classe exigée	Qualification exigée
J	5	J4

- Pour les concurrents non installés au Maroc, le dossier technique doit être comme prévu par le règlement de la consultation.

Les échantillons, Les prospectus et les notices exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau d'ordre de la Commune de Atouabet au plus tard le 28juillet2021 Avant16h30mn.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation

N°6278/PA

**ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE SIDI KACEM
 COMMUNE DE DAR GUEDDARI**

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 06/2021

Le jeudi 29 juillet 2021 à 09 h du matin , le président de la commune de Dar Gueddari procédera au siège de cette commune à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatifs aux,

N° de l'A.O	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation du Maître d'Ouvrage en DHS
06/2021	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES RUE A LA VILLE DAR GUEDDARI	20 000,00 (vingt mille) dirhams	1 433 400,00 DHS. Un million quatre cent trente trois mille quatre cent dirhams. 00 cts

Les dossiers des Appels d'Offres peuvent être retirés au bureau technique de la commune de dar gueddari province sidi kacem, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29, 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada I 1434 (30 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune de dar gueddari province sidi kacem ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 08 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

* Les entreprises **non installées au Maroc** doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°6277/PA

SOCIETE ADLERA BEAUTY TECH SARL AU
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 18/06/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE ADLERA BEAUTY TECH » SARL AU, Objet : DISTRIBUTION DES DISPOSITIFS MEDICAUX/IMPORTATION, SIEGE SOCIAL: 135, BD YACOUB EL MANSOUR RES OUS-SAMA 4EME ETG N° 12 MAARIF CASABLANCA, DUREE: 99 ans. CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune, Mme MOUNIA SELMANI à 1000 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de Mr. Mme MOUNIA SELMANI.
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 05/07/2021 sous le numéro de Registre de Commerce 509411 et n° de dépôt 785482.

N° 6279/PA

STE ODIMAS

ASCENSEUR SARL
- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 15/06/2021, l'assemblée collective des Associés prend acte du décès de feu HAMHAM EL MEHDI en date 12/11/2019, et rend hommage à sa mémoire, les 50 parts appartenant au défunt sont attribuées ainsi : Mme LAKHOUAJA MERYAM 8 parts social, Mlle CHAIMAA HAMHAM 14 parts social, Mlle FATIMA ZAHRA HAMHAM 14 parts social, Mlle ZINEB HAMHAM 14 parts social,
L'assemblée générale a décidé de liquider la société et nommer comme liquidatrice Mme LAKHOUAJA MERYAM. Le lieu de liquidation : N° 5 IMM 239 LOT ALAMANE GH 29 AIN SEBAA CASABLANCA
-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 05/05/2021 sous n° 785476.

N° 6280/PA

STE TRANSPORTS NA-CEUR SARL AU

- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 27/05/2021, l'A.G.E décide ce qui suit :
- Augmentation du capital de 2.700.000,00 DHS à 3.000.000,00 DHS par prélèvement sur le compte courant d'associés.
-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 05/07/2021 sous n° 785380.

N° 6281/PA

STE ISOSOFT SARL AU

- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 19/05/2021, l'A.G.E décide ce qui suit :
- Augmentation du capital de 500.000,00 DHS à

1.500.000,00 DHS par prélèvement sur le compte courant d'associés.
-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 05/07/2021 sous n° 785381.

N° 6282/PA

SOCIETE 2 S TRANSACTIONS SARL AU

Constitution
1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 14/06/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE 2 S TRANSACTIONS » SARL AU, Objet : TRANSFERT D'ARGENTS, SIEGE SOCIAL: ANGLE BD CHEF-CHAOUNI ET RUE ALLE DE L'EGLISE JEANE D'ARC QT AIN SEBAA CASABLANCA, DUREE: 99 ans. CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune, Mr. HICHAM HADDAD à 1000 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de Mr. HICHAM HADDAD.
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 01 JUILLET 2021. RC N° 508943 et n° de dépôt 785066.

N° 6283/PA

FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L
RUE IBN ROCHD RESIDENCE EL BARAKKA 3ème ETAGE APPT N° 7 OUIDA
Tél. 0536689121
EMAIL : FIDUCAPO-RIENT@HOTMAIL.FR
Avis de cession de parts sociales

et la transformation de la forme juridique
Aux termes d'un acte SSP et un PV de la décision de l'associé unique en date du 11/02/2021 enregistré le 12/02/2021. L'associé unique de la société « INTERNATIONAL BUSINESS TRANSPORT » SARL/AU au capital de Cent mille dirhams (100 000,00 DH), Décide :
-Cession des parts sociales soit 500 parts sociales appartenant à Mr. YACINE FITRI au profit de Mr. ELHOUCINE FITRI.
-GERANCE : la société est gérée par Mr. ELHOUCINE FITRI pour une durée illimitée.
- Transformation de la forme juridique de la société de SARL à associée unique en SARL.
Par suite à cette modification les articles 1- 6 -7 -12 des statuts se trouvent modifiés.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 03/03/2021 SOUS N° 767.

N° 6284/PA

STE ODIGI SARL/AU

OUIDA, BD MOHAMED DERFOUFI ET RUE DE BERKANE 6 EME ETG APPT N°79
Tél. 0536689121
AVIS D'AJOUT D'UNE

MARQUE DE FABRIQUE

- Aux termes d'un PV de la décision de l'associé unique en date de 08/04/2021 l'associé unique de la STE ODIGI SARL/AU au capital de Cent mille (100.000,00) DH, décide d'ajouter la marque de fabrique « ORIGINE ONE » déposé le 06/11/2020 sous N° 220497 au registre de commerce de la société. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 21/06/2021 sous N°2268.

N° 6285/PA

STE B.R.S MESSAGERIE SARL

Constitution
Suivant acte sous seing privé ; il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : STE B.R.S MESSAGERIE SARL suivant certificat négatif N° 2354942 du 20/05/2021
• Forme juridique : S.A.R.L
• Capital : CENT MILLE (100 000,00) dirhams. Il est divisé en Mille(1000) parts sociales de 100 dirhams. Le capital est réparti comme suit :
• BOURASS YOUSSEF 800 parts
• BOURASS EL MEHDI 100 parts
• BOURASS ABDESSAMAD 100 parts
Objet La société a pour objet :

- Services auxiliaires des transports,
- Transport de marchandises, ramassage des colis, livraison express pour compte d'autrui.
- Messagerie
Siège social est fixé à 26, AVENUE MERS SULTAN, APT 3 ETAGE 1, CASABLANCA.
- Durée 99 ans
• Gérance
• BOURASS YOUSSEF, pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N° 507309 et enregistré sous le numéro 783065 le 17 juin 2021 Pour extrait et mention La gérance

N° 6286/PA

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

JOB AUTOS SARL
Au terme d'un procès verbal de l'A.G.E de la société « JOB AUTOS » S.A.R.L tenue le 28/04/2021, l'assemblée générale des associés a décidé de transférer le siège de la société du :
• Centre Commercial Erac Imm D1 2 eme Etage N° 6 Bd Med 6. Casablanca, A la nouvelle adresse suivante :
• Salmia 2 N°208 Rue 1 Bis Casablanca
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca RC N°307559 et enregistré sous le N° 783117le 17/06/2021 Pour extrait et mention.

N° 6287/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL
«NICE AMENAGEMENT» SARL AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : N° 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6 CASABLANCA

- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société * NICE AMENAGEMENT * S.A.R.L A.U du 23/06/2021 enregistré Le 24/06/2021, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :

* La Cession de (500 Parts) dans la société par :

* Le Cédant : Mr ED-DAHI TARIK (500 Parts Sociales)

* Le Cessionnaire : Mr EDDAHI BOUCHAIB (500 Parts Sociales)

* La Démission de Mr ED-DAHI TARIK des ses fonctions du Gérant Unique dans la Société

* NICE AMENAGEMENT * S.A.R.L

* La Nomination de Mr EDDAHI BOUCHAIB en tant que Gérant Unique de la Société *NICE AMENAGEMENT * S.A.R.L

* La Transformation de la forme juridique de la société d'une (S.A.R.L A.U) en (S.A.R.L) (suite aux différentes modifications)

* La Modification des articles 1, 6, 7 et 17 des statut

* La Mise à jour des Statuts (suite aux différentes modifications)
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 02/07/2021 Sous N° 785369 dont R.C N° 377.791 /Casablanca. POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

N° 6288/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL

Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca
(0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99
* GLOBAL IMPRESSIONS ET SERVICE *
Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/06/2021, enregistré le 17/06/2021 il a été établis les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont :
- Dénomination : « GLOBAL IMPRESSIONS ET SERVICE » S.A.R.L A.U
- Objet : Tous Travaux d'impression
- Imprimerie Typographe.
- Travaux d'impression - sérigraphie infographie.
- Prestation de tous services.
- Siège Social : 12, RUE SABRI BOUJEMAA, 1er ETAGE, APT N° 6, Casablanca.
- Durée : 99 ans.
Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1.000) parts de CENT (100 DH) chacune,

numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mr EDDAHI HICHAM ... 1.000 Parts

- La Gérance : La société gérée et administrée par le gérant unique, Mr ED-DAHI HICHAM.

- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, Le 01/06/2021 Sous N° 785206 Immatriculé au RC N° 509.293/Casablanca. 13/07/2009

N° 6289/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION GUELMIM OUED NOUN PROVINCE D'ASSA-ZAG CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG DIRECTION DES SERVICES DES AFFAIRES FINANCIERES ET MARCHE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°23/2021BP

Le : 13/07/2021 à 11 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Aménagement des Citernes pluviales (Metfia) enterrées à la commune Territoriale AouintYhgoumane Province d'Assa-Zag
Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit mille trois cent dirhams 00 Cts (8 300,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent trente-cinq mille trois cent soixante-huit Dhs00 Cts TTC (235 368,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N° 6291/PA

sident de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 6290/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION GUELMIM OUED NOUN PROVINCE D'ASSA-ZAG CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG DIRECTION DES SERVICES DES AFFAIRES FINANCIERES ET MARCHE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°24/2021BP

Le : 29/07/2021 à 10h30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Acquisition de Matériel et des Equipements d'un atelier de graveur sur le bois et métal au profit de la Coopérative Artisanale IBSAE CNC

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quatre-vingt-dix-huit mille Dhs 00 Cts TTC (198 000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 6291/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL HAJEB
CERCLE AIN TAOUJDATE
CAIDAT
AIT BOUBIDMANE
COMMUNE
AIT HARZALLAH
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRE DES PRIX N°:4/2021/C A H A.

Le Lundi 2 AOUT 2021 à 11 Heure, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Ait Harz Allah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour: Affermage du souk hebdomadaire commun entre la commune Ait Harz Allah et la commune Ait Boubidmane.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la

direction des services de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le cautionnement provisoire TRENTA CINQ MILLE DIRHAMS: 35 000,00 DHS.
- L'estimation de l'affermage du souk hebdomadaire établie par le maître d'ouvrage est fixée à la

somme de : Trois cent cinquante mille Dirhams (350.000,00 DHS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bu-

reau de la direction des services de la commune Ait Harz Allah
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique selon les pres-

criptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret relatif aux marchés publics sus indiqué et l'article 7 du règlement de consultations.
N° 6292/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DU FINANCE ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE N°:14-2021

Il sera procédé, au siège de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert Suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
14/2021	Octroi d'autorisation d'exploitation de du café SIDI ELGHAZI à la Ville de Guelmim	39 000,00	29/07/2021 à 12 h

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré au Service des Marchés de la Commune de Guelmim. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics www.marchespublics.gov.ma.
Le prix d'ouverture est fixé à la somme : 13 000,00 par an.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité ainsi que celles prévues par le règlement de consultation.
Les concurrents peuvent :
-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la Commune de Guelmim
-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la Consultation.
N°6295/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGET
SERVICE DU BUDGET, COMPTABILITES ET MARCHES

Avis d'Appel à la concurrence
*** Séance Publique***

Conformément à L'Article 05 de La Loi N°54-05, Il sera procéder dans Les bureaux de Monsieur Le Président de La Commune Urbaine de Guelmim à L'ouverture des plis relatifs à L'Appel à La concurrence Suivant :

N° de L'Appel à La concurrence	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
13/2021	La Gestion Déléguée du Service de transport des malades et blessés à La Ville de Guelmim	15.000,00	29/07/2021 A 10 h

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré au bureau des Marchés de La Commune de Guelmim.
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le prix d'ouverture est fixé à La somme : 10 000,00.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité ainsi que celles prévues par Le règlement de consultation.
Les concurrents peuvent :
-soit déposer contre récépissé leurs plis dans Le bureau du service des Marchés de La Commune de Guelmim
-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
-soit les remettre au président de La commission d'appel d'offres au début de La séance et avant L'ouverture des plis.
-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par Le règlement de La Consultation.
N°6296/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
صلاة القيم تطوان
دائرة تطوان
قيادة بني حسن
جماعة الحمراء

إعلان بإجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021
لولوج مساعدي تقني الدرجة الثانية السلم 7

يجرى يوم: 2021/08/07 بقر جامعة الحمراء ، امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعدي تقني الدرجة الثانية السلم 7، مفتوح في وجه المساعدين التقنيين الدرجة الثالثة ، التابعين للجماعة والذين قضوا : 6 سنوات على الأقل من الخدمة القطعية بهذه الصفة .
يحدد عدد المناصب الممكّن في شأنها في منصب واحد (1) ، ترسل طلبات الترشيح باسم رئيس المجلس الجماعي لجماعة الحمراء (منبرية المصالح) قبل تاريخ : 2021/08/06
يشتمل الامتحان على اختبارات كتابية وشفهية :

المعامل	المدة	الاختبارات	المنصب المتباري بشأنها	إطار الترقية	الإطار الأصلي
2	ساعتان (2)	اختبار كتابي موضوع علم ينطق بالقطيع المعني	منصب واحد	مساعدي تقني الدرجة الثانية	مساعدي تقني الدرجة الثالثة
3	3 ساعات	اختبار كتابي خاص بنطق بالوظائف والمهام الممارسة من طرف الموظفين المنتسبين للدرجة الممكّن بشأنها وبمجال اختصاصات الإدارة المعنية			
3	ما بين 15 و 30 دقيقة	اختبار شفوي منقطة تتصب على المواضيع الكتابية عند الاقتضاء وعلى مهام وتخصص المترشح واختبار قدراته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة الممكّن بشأنها ، ويمكن عند الاقتضاء اخضاع المترشح لاختبار تطبيقي			

تمنح عن كل اختبار نقطة عندية تتراوح بين: 0 و 20 وتعتبر إحصائية كل نقطة تقل عن : 5 من 20 .
لا يأهل لاجتياز الاختبار الشفوي إلا المترشح الحاصل ، دون نقطة ، إحصائية على معدل يسوي : 10 على الأقل في الاختبارات الكتابية .
N°6293/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH
PROVINCE DE MARRAKECH
COMMUNE DE MARRAKECH
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGET
SERVICE DU BUDGET, COMPTABILITES ET MARCHES

AVIS DE CONSULTATIONS ARCHITECTURALES
11-12/MR/2021
(Séance publique)

Il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue Jnane ElHarti, Guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales selon le calendrier suivant:

N° DE LA C.A.	OBJET	Budget prévisionnel maximum des travaux en dhs HT	Date	Heure d'ouverture des plis
N°11/MR/2021	Etudes architecturales et suivi des travaux d'aménagement du lycée qualifiant IBN AABAD relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.	3 000 000.00 (Trois million dirhams).	29/07/2021	10h00
N°12/MR/2021	Etudes architecturales et suivi des travaux d'aménagement du lycée qualifiant HASSAN II relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.	3 000 000.00 (Trois million dirhams).	29/07/2021	11h00

Le dossier la consultation architecturale peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».
-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 JoumadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation architecturale.
N°6294/PA

STE «AFEJ IMMOBILIER»
I) Suite aux délibérations de l'A.G.O du 24.06.2021 de la Société « AFEJ IMMOBILIER » Société Anonyme, au capital de 20.000.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Angle Avenue Abdelali Benchekroun et Allal Loudyi. Il a été décidé :
* Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Sté « CHIZAUDITING » Représentée par Mr. SLAOUI Iz-El Arab, pour une durée de 3 ans.

II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 05/07/2021 sous le n° de dépôt 3278/2021, et le RC n° 26 855.
LE PRESIDENT

N° 6297/PA

STE « BOU AZ GAZ »
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 31.05.2021, de la Sté « BOU AZ GAZ » SARL, au capital de 100.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Douar Sidi Lwafi. Hay El Massira Bensouda. Zllileg, il a été décidé :

* La dissolution anticipée,
* Désignation d'un liquidateur,
* Fixation du siège de la liquidation.

II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 05.07.2021 sous le n° de dépôt 3280/2021, et le RC n° 48 973.
LIQUIDATEUR

N° 6298/PA

STE « ATELIER GOURMET »

I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 31.05.2021, de la Sté « ATELIER GOURMET » SARL, au capital de 10.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Chez Ste « OPALIGNE » Imm. N°8 Appt.8 4ème Etage Résidence Al Houria. Avenue Palestine, il a été décidé :

* La dissolution anticipée,
* Désignation d'un liquidateur,
* Fixation du siège de la liquidation.

II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 05.07.2021, sous le n° de dépôt 3279/2021, et le RC n° 47 767.
LIQUIDATEUR

N° 6299/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNİKA
Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

«CASA HILLS»S.A.R.L.A.U SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10 000.00 DH
SIEGE SOCIAL: LOT 131 RDC N°1 LOTISSEMENT MAMOUN BOUZNİKA.
RC : 4537 IF: 20678449

Au siège social : LOT 131 RDC N°1 LOTISSEMENT MAMOUN BOUZNİKA, l'associe unique de la société à responsabilité limitée D'associe unique «CASA HILLS CAFE» SARL.A.U. A décide ce qui suit :

Première résolution : Cession des parts sociales et du compte courant ;
L'associe unique prend acte de cession de 100 parts sociales et du compte courant de « HUIT CENT DIX MILLE DIRHAMS » (810.000,00 DHS), qui lui appartient au profit de Mr. ABDELFE TAH EZZGHRI, titulaire du CIN N° TA74085, demeurant à : BOUZNİKA NR 76 CITE EL HANAË.

Deuxième résolution : Démission de gérant de la société et Nomination d'un nouveau gérant
L'associe unique accepte la démission de Mr. MOHAMMED MOKHLIS, Titulaire de la CIN N° BJ83118, de sa fonction gérant unique de la société «CASA HILLS CAFE » SARL.A.U et nomination de Mr. ABDELFE TAH EZZGHRI nouveau gérant unique.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de 1ère instance DE BENSLIMANE sous le n°143 RC N°4537 .

N° 6300/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHEMISSSET
COMMUNE DE KHEMISSSET
DIRECTION DES SERVICES

Division DES AFFAIRES ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUE
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°06/D.A.A.J/S.A.A.J/2021 DU 03/08/2021 (Séance publique)

Le 03/08/2021 à 12H , il sera procédé au bureau du président de la commune de khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : la gestion du transport des décédés musulmans de la ville de khemisset en trois lots pour une durée de Cinq ans (5 ans).

Lot 1 : première annexe administrative.
Lot 2 : deuxième annexe et quatrième annexe administrative.

Lots 3 : troisième annexe et cinquième annexe administrative.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Affaires Administratifs et Juridique de la commune de khémisset, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29 , 31 et 148 du décret N° 2-12-349 du 08 jomada al oula 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme 2000.00 Dhs (Deux milles dirhams) pour chaque lot.
-La mise à prix est fixée à partir de 300.00 Dhs mensuelles (Trois cent dirhams)

Pour chaque véhicule.
- Il est demandé aux concurrents de présenter les véhicules équipés objet de l'appel d'offre précité au siège de la commune à la même date ,le jour et l'heure d'ouverture des plis pour examen et évaluation par la commission.
" La date et l'heure précises du dépôt des véhicules sera considéré comme date limites."

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune de Khémisset.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés publics
*Les offres des concurrents doivent être présentées sous plis fermés portant les mentions suivantes :

-Le nom et l'adresse du document - L'objet du marché - L'heure et la date des ouvertures des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 6301/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHEMISSSET
COMMUNE DE KHEMISSSET
DIRECTION DES SERVICES

Division DES AFFAIRES ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUE
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05./D.A.A.J/S.A.A.J/2021 DU03/08/2021 (Séance publique)

Le 03/08/2021 à 11H du matin , il sera procédé au bureau du président de la Commune de khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : la gestion du transport des malades et des blessés de la ville de khemisset pour une durée de Cinq ans (5 ans).

Lots 3 : troisième annexe et cinquième annexe administrative.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Affaires Administratifs et Juridique de la commune de khémisset, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29 , 31 et 148 du décret N° 2-12-349 du 08 jomada al oula 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme

2000.00 DIRHAMS (deux milles dirhams) pour chaque lots.

- La mise à prix est fixée à partir de 300.00 dhs mensuelles (trois cent dhs) Pour chaque véhicule.

- Il est demandé aux concurrents de présenter les véhicules équipés objet de l'appel d'offre précité au siège de la commune à la même date ,le jour et l'heure d'ouverture des plis pour examen et évaluation par la commission.
" La date et l'heure du

dépôt des véhicules sera considéré comme date limites."

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune de Khémisset.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés publics
*Les offres des concurrents doivent être présentées sous plis fermés portant les mentions suivantes :

-Le nom et l'adresse du document - L'objet du marché - L'heure et la date des ouvertures des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 6302/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DU FINANCES ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF

Le Président de la Commune de Guelmim informe le public que L'Avis d'appels d'offres ouverts suivant:

N° d'appel d'offre	Objet	Date d'ouverture des Plis
11/2021	vente des objets usés appartenant à la propriété de la commune de Guelmim	09/07/2021 à 12 h

Publié le : 16 JUIN 2021 au journal LIBERATION n°9344, est rectifié et modifié comme suit :

N° d'appel d'offre	Objet	Date d'ouverture des Plis
11/2021	vente des Camions, Voitures, Engins et Motocycles appartenant à la propriété de la commune de Guelmim	19/07/2021 à 12 h

N°6303/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGET
SERVICE DU BUDGET, COMPTABILITES ET MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

SEANCE PUBLIQUE N°:15-2021

Il sera procédé, au siège de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
15/2021	vente des objets usés appartenant à la propriété de la commune de Guelmim	3 000,00	29/07/2021 à 15 h

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré au Service des Marchés de la Commune de Guelmim. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics www.marchespublics.gov.ma. Le prix d'ouverture est fixé à la somme : 105 500,00.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité ainsi que celles prévues par le règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marches de la Commune de Guelmim

-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la Consultation.

N°6304/PA

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

© Myriem Kännich

L'information par les professionnels: rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Sport



Angleterre-Danemark

L'hôte ambitieux contre l'invité surprise



LAngleterre du capitaine Harry Kane s'avance vers Wembley avec l'appui de ses supporters et la conviction que son heure est venue, un demi-siècle après son dernier titre, mais l'incroyable Danemark veut jouer les trouble-fêtes, ce mercredi à 20h00 à Londres en demi-finale de l'Euro.

La sélection des "Three Lions", jamais sacrée en Championnat d'Europe, a gravi sans encombre chaque marche la menant jusqu'au dernier carré, sans encaisser le moindre but et en s'appuyant sur un binôme offensif enfin d'attaque, avec Raheem Sterling et Kane aussi complices que décisifs.

Dans leur jardin de Wembley, où environ 60.000 personnes sont attendues, les Anglais espèrent enfin briser le plafond de verre des demi-finales sur lequel ils ont buté en 1968 et en 1996, la dernière fois déjà à domicile face à l'Allemagne aux tirs au but.

"On a vaincu tant de malédictions ou de barrières psychologiques que je sens que le groupe prend ça juste comme le prochain défi à relever", s'est avancé Gareth Southgate, sélectionneur d'une équipe gonflée par son sans-faute au premier tour, le triomphe contre la Mannschaft (2-0) en huitièmes et la balade face à l'Ukraine (4-0) en quarts.

Le demi-finaliste du Mondial-2018 espère dépoussiérer l'armoire à trophées de l'Angleterre, sevrée de médaille dorée depuis la Coupe du monde 1966 remportée à la maison contre la RFA par la bande de Gordon Banks, Bobby Charlton et Geoffrey Hurst.

En face, le Danemark n'a rien à perdre.

Touché par le malaise cardiaque de son meneur Christian Eriksen au début de l'Euro, coulé par deux défaites initiales contre la Finlande et la Belgique, le Petit Poucet nordique a

ensuite semé du rêve par sa résilience et sa qualité de jeu. Il rêve d'enfiler de nouveau ses bottes de sept lieux pour dévorer l'ogre anglais, avant la finale dimanche également à Londres.

La dixième équipe au classement mondial, après avoir mis au tapis les Gallois (4-0) et les Tchèques (2-1) aux tours précédents, "veut être un caillou dans les chaussures des Anglais", assure la chaîne TV2.

Le parcours inespéré du Danemark ne fera pas gonfler les chevilles de ses héros, assure le sélectionneur. "On n'oublie jamais d'où on vient. Nous allons continuer à être humbles, ce n'est donc pas un problème pour les joueurs de garder les pieds sur terre", a déclaré Kasper Hjulmand, celui qui a transformé une équipe ultradéfensive en machine à buts.

En octobre, les Rouge et Blanc étaient venus dompter les Anglais 1-0 à Wembley en Ligue des nations sur un

penalty d'Eriksen. Près de neuf mois plus tard, le N.10 de l'Inter Milan ne sera pas sur la pelouse mais ses partenaires ont un mental d'acier, ainsi que de la ressource.

De son remplaçant enthousiasmant Mikkel Damsgaard jusqu'au clinique avant-centre Kasper Dolberg, en passant par le remuant latéral Joakim Maehle, le solide défenseur central Andreas Christensen et le milieu tout-terrain Pierre-Emile Højbjerg, l'équipe est armée pour rééditer l'exploit des aînés de 1992, lauréats surprise de l'Euro au nez et à la barbe des Français, Néerlandais et Allemands.

"Nous pouvons être un danger pour n'importe qui", a prévenu lundi sur la chaîne ITV le gardien de but légendaire de la "Danish Dynamite", Peter Schmeichel, dont le fils Kasper garde désormais les cages de la sélection. Le sommet de mercredi, disputé au lendemain de l'autre demi-finale

entre l'Italie et l'Espagne, se jouera dans un stade de Wembley rempli aux trois-quarts, crise sanitaire oblige, en très grande majorité par des supporters anglais.

Au final, 8.000 billets seront alloués aux Danois, d'après la presse locale. Le petit pays nordique compte sur ses expatriés, au nombre de 30.000 au Royaume-Uni, pour encourager son équipe depuis les travées du mythique stade londonien.

La présence des supporters venus de l'étranger est en effet quasiment impossible puisque toute personne entrant dans le royaume est soumise à un isolement allant de cinq à dix jours. L'île britannique, très durement touchée par la pandémie de Covid-19, fait actuellement face à une flambée du variant Delta, beaucoup plus contagieux.

Malgré ce nouvel handicap, le Petit Poucet danois espère poursuivre sa belle histoire.

Damsgaard, relève Viking à la virtuosité brésilienne



Propulsé titulaire après le grave accident cardiaque de Christian Eriksen, le jeune Mikkel Damsgaard est la révélation danoise de l'Euro, avec la fougue de ses 21 ans tout juste fêtés et une virtuosité tenant plus d'un Brésilien que d'un Viking.

"Damsinho", le surnom aux accents brésiliens qu'il s'est attiré, incarne l'enthousiasme et la détermination des Danois au moment de défier l'Angleterre à Wembley en demi-finale de l'Euro.

"Je n'aurais pas pu rêver d'un plus beau cadeau d'anniversaire. C'est dingue d'aller à Wembley" a souligné l'ailier de la Sampdoria Gênes, cité dans le quotidien BT, après la qualification acquise samedi en quart de finale contre la République tchèque (2-1), le jour même où le blondinet au visage poupin soufflait ses 21 bougies.

"C'est une aventure d'être là. Dingue, après tout ce qu'il s'est passé", a-t-il ajouté.

Trouvaille du sélectionneur Kasper Hjulmand pour rebâtir l'animation offensive en l'absence d'Eriksen, Damsgaard est très lié au coach, qui l'a dirigé au FC Nordsjælland quand il y a débarqué en 2017 depuis sa petite ville de Jyllinge.

"C'est un super joueur", dit de lui Hjulmand. "Le fait qu'il puisse se lancer là-dedans et le faire sur cette scène (de l'Euro), c'est fantastique", a confié le sélectionneur à la presse danoise. Sa superbe ouverture du score contre la Russie (4-1) - il est le plus jeune buteur danois de l'histoire dans un Euro - puis son nouveau grand match contre le pays de Galles (4-0) en huitième n'ont cessé de faire monter la cote de cet ailier rapide à la fine silhouette (1,80 m, 70 kilos).

"Il ressemble à un bachelier fraîchement sorti de l'oëuf (...), mais sur la grande scène de l'Euro, il apparaît comme un vieux combattant chevronné de la sélection, presque comme Christian Eriksen dans ses meilleurs jours", a salué BT.

Comme le milieu de l'Inter Milan, Damsgaard (7 sélections) peut s'appuyer sur une technique sûre, une précision dans les passes des deux pieds et une belle vision du jeu.

Pas étonnant: "J'ai été à 100% inspiré par lui. Eriksen est un des joueurs que j'ai le plus vu jouer. Je l'ai vraiment beaucoup admiré, quand j'étais petit. A l'époque je me plaçais toujours en numéro 10, comme lui", a confié le jeune prodige à l'agence danoise Ritzau.

Même si, rappelle-t-il, tous deux évoluent à des "positions différentes, je suis un peu plus sur l'aile et en attaque que lui".

Ce bel Euro n'a évidemment pas échappé à l'Italie, pays où Damsgaard a bien grandi cette saison sous les ordres de Claudio Ranieri à la Sampdoria. Pour sa première saison en Serie A, il a beaucoup joué (35 matches sur 38, avec 2 buts et 4 passes décisives), ce qui est en soi une belle réussite dans un championnat où il est souvent difficile de trouver sa place pour

les jeunes.

"Ranieri a été fondamental pour accélérer mon adaptation au football italien", soulignait le joueur en février dans un entretien à l'hémodaïre italien Sportweek.

"J'avais besoin de passer un cap, en me mesurant à un football plus compétitif par rapport au championnat danois (...) et je dois dire que cela a correspondu à mes attentes, j'avais besoin de ça", avait-il ajouté pour expliquer son choix de rejoindre la Serie A.

Bien qu'il soit sous contrat jusqu'en 2024 avec le club ligurien, cette première saison réussie ponctuée d'un Euro surprise lui valent déjà l'intérêt appuyé de plusieurs grosses équipes, dont l'AC Milan.

Mais il va falloir compter avec la volonté de la Samp, qui n'entend pas faire de cadeaux pour sa pépite achetée 6 M EUR à Nordsjælland il y a un an.

"Combien il vaut ? Je ne sais pas car il n'est pas en vente. Je le garde au chaud et on va le faire grandir parce que je veux arriver au montant qu'il vaut, c'est-à-dire entre 30 et 50 millions. C'est un pur talent", a assuré le président du club Massimo Ferrero, histoire de refroidir les ardeurs des prétendants.



Réunion du CE de la CAF au Complexe Mohammed VI de football

Le Complexe Mohammed VI de football de Maâmoura accueillera vendredi 16 juillet 2021 une réunion du Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF).

Au cours de cette réunion, le président de la CAF, Patrice Motsepe présentera aux présidents des cinquante-quatre Associations membres de la CAF les orientations générales de la Confédération.

Le CE se réunira en marge de la finale de la Ligue des champions d'Afrique qui opposera les Egyptiens d'Al Ahly aux Sud-Africains de Kaizer Chiefs samedi 17 juillet au Complexe Mohammed V de Casablanca.

Le WAC vise à sceller le plus tôt possible le sort du championnat

Les mal barrés jouent leur va-tout

La 26^{ème} manche de la Botola Pro 1 «Inwi» de football poursuivra son bonhomme de chemin aujourd'hui et demain avec la programmation des six rencontres restantes.

Après l'ouverture du bal mardi par les matches HUSA-Raja et MAS-MCO, la journée de mercredi verra le déroulement de trois matches qui s'annoncent sous de bons auspices. A commencer donc par le choc qui opposera, au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, le WAC au RCOZ, deux clubs aux ambitions diamétralement opposées. Les Rouges, leaders incontestés du concours avec 57 points, auront à cœur de conser-

ver leur élan victorieux en vue de sceller le plus tôt possible le sort de cette édition 2020-2021 du championnat.

Une victoire rapprocherait davantage le Wydad de la consécration, mais gare à l'excès de confiance face à un adversaire qui jouera son maintien chez l'élite. Le WAC, privé des services de Yahya Jabrane, suspendu pour cumul de cartons, garde en mémoire sa récente contre-performance devant la RCAZ, bon dernière, ce qui veut dire qu'il est avisé et que la partie est bien loin d'être gagnée d'avance.

Si le RCOZ joue gros, trois autres mal barrés ne seront pas en reste lors de cette journée. Le som-

met du bas du tableau aura pour protagonistes le CAYB et la RCAZ, deux clubs pour qui un faux pas ne sera pas permis. Un match à six points à placer sous le signe de l'équilibre parfait, tout comme la confrontation qui opposera l'OCS au SCCM. La formation safiote, abonnée du ventre mou du classement qui vient de limoger son «manager-entraîneur» Saïd Chiba, n'aura pas la tâche facile devant une équipe fédérale drivée par Mhamed Fakhir qui, sous sa houlette, a gagné trois matches et en a perdu un. Une bonne cadence que le Chabab voudrait à tout prix conserver pour fuir la zone des turbulences.

Jeudi, trois matches sont au programme avec pour affiche DHJ-ASFAR. Avec 26 points, soit une unité de plus sur le premier reléguable, le RCOZ, le Difaâ est tenu, plus que jamais, à rectifier le tir, en dépit de la valeur de l'adversaire du jour. Une équipe militaire assurée d'être africaine la saison prochaine mais dont les aspirations ne se limitent pas à ce niveau. Avec 44 points dans l'escarcelle soit seulement quatre longueurs de retard sur le Raja, l'ASFAR peut revoir ses ambitions à la hausse pour aller coiffer au poteau les Verts et décrocher le sésame de la Ligue des champions.

Les deux dernières parties auront pour acteurs des clubs bien

peinards qui, sauf incidents de parcours, devraient boucler le championnat dans la première moitié du tableau : MAT-FUS ça promet à l'instar du match IRT-RSB, sachant que l'écurie berkanie vient de s'attacher les services de l'entraîneur congolais Florent Embengue qui a signé un contrat de deux saisons.

Mohamed Bouarab

Programme

Mercredi

17h00 : CAYB-RCAZ
19h15 : OCS-SCCM
21h30 : WAC-RCOZ

Jeudi

17h00 : MAT-FUS
19h15 : DHJ-ASFAR
21h30 : IRT-RSB

Coupe du Trône de football

Les demi-finales le 31 juillet à Agadir et Marrakech

Les demi-finales de la Coupe du Trône de football (saison 2019-2020) devant opposer le Raja de Béni Mellal (RBM) à l'AS FAR et le Wydad de Casablanca (WAC) au Moghreb de Tétouan (MAT), se dérouleront le 31 juillet, dans l'ordre, à Agadir et Marrakech, indique la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

La première demi-finale entre le RBM et l'AS FAR se tiendra ainsi au Grand stade d'Agadir (18h30), alors que la seconde demi-finale entre le WAC et le MAT aura lieu au Grand

stade de Marrakech (21h30), précise la FRMF dans un communiqué publié sur son site web, à l'issue du tirage au sort effectué lundi.

En quart de finale, le Raja de Béni Mellal avait éliminé le Hassania d'Agadir (2-0), alors que l'AS FAR avait décroché son billet au détriment du Raja de Casablanca (1-1, 5-3 t.a.b.).

De son côté, le WAC avait largement disposé du Chabab Mohammedia (4-0), alors que le Moghreb de Tétouan avait évincé le Moghreb de Fès (0-0, 7-6, t.a.b.).

Programme des journées restantes du championnat

La LNF informe l'ensemble des clubs de la D1 qui lui sont affiliés que le programme de la 27^{ème} journée est arrêté comme suit:

Mardi 13 juillet
17h00 : ASFAR-CAYB
17h00 : RCAZ-FUS
19h15 : RSB-HUSA
21h30 : RCOZ-OCS

Mercredi 14 juillet
17h00 : RCA-MAT
19h15 : IRT-DHJ
21h30 : SCCM-MAS
21h30 : MCO-WAC

Pour le reste des journées, elles sont programmées selon le calendrier suivant:

- La 28^{ème} journée : 17 et 18/07/2021;
- La 29^{ème} journée : 23 et 24/07/2021;
- La 30^{ème} journée : 27 et 28/07/2021.

La publication du programme détaillé de chaque journée sera communiquée au fur et à mesure et prendra en compte les enjeux du classement de chaque équipe à l'issue des résultats.

Les jours et les horaires seront fixés pour que les matchs à enjeux soient programmés le même jour et à la même heure.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°06/2021

Le 03/08/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour: **Étude géotechnique de suppression des points de coupure sur la RP3309 au PK4+500 et sur la RP3019 au PK3+000, relevant de la DPETLE de Mohammedia, Préfecture de Mohammedia.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq millier dirhams (5000,00dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: **Trois cent trente-cinq mille cinq cent vingt dirhams, zéro centimes TTC (335 520,00dhs TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia à l'avenue des FAR Mohammedia
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc :

Produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

Catégorie	Activité	Qualification
1	EG	EG.3et EG.6

Pour les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N°6250/PA

Mais comment dissimuler quelque chose à un être aimé ? Je me sens capable de mentir à un ennemi, manipuler un adversaire, faire preuve de ruse et de mauvaise foi comme tout un chacun quand il s'agit d'hommes à combattre. Mais Fiorella ? Elle qui modifie l'air autour d'elle à tel point que je vacille en entrant dans son rayonnement. Elle qui devine tout. La moindre modification de mon humeur est aussitôt perçue, elle m'en demande la raison, m'invite aux confidences, cherche à me consoler. Comment faire semblant que tout va bien alors qu'à la pensée de la douleur que je vais lui infliger, mon cœur s'affole et les larmes me viennent ? J'essaie pourtant, j'attends un miracle qui viendrait dénouer la situation. La persuader de partir avec moi en Amérique ? Je lui parle des romans de Tony Hillerman sur les Indiens du Sud des Etats-Unis, je lui vante les grands espaces américains... Elle m'écoute, ses grands yeux sombres fixés légèrement au-dessus de ma tête. Elle ne répond pas. Mais elle se retire de plus en plus souvent dans la chambre faire du yoga, seule, pendant que je marche à grands pas dans les rues ou pédale de toutes mes forces dans la forêt. Il faut lui dire. Elle voit bien que je ne suis plus spontané, plus aussi gai qu'avant la lettre. Il faut lui dire mais je n'ose pas. «Tu sais, je vais partir, je dois partir, pars avec moi». Mais impossible de sortir cette phrase qui fera basculer mon destin. Je comprends maintenant pourquoi Fiorella connaissait ces moments de tristesse que je ne m'expliquais pas quand nous étions au zénith de notre amour. Elle savait. Naturellement. Elle sait. Elle me regarde m'empêtrer dans

mes allusions à l'Amérique, elle attend que je sois sincère. Mais moi, le lâche, je ne peux pas.

Pendant l'amour, je connais parfois des pannes qu'elle sait dédramatiser avec un tact qui me fait pleurer quand je me retrouve seul. Je justifie maladroitement mon état par des soucis familiaux. Ma sœur commence sa carrière d'institutrice. Etablie à Bruxelles, elle a enfin échappé à la présence toxique de ma mère mais vit dans une solitude absolue, délaissée même par son frère qui consacre tout son temps à son amour. Mon père ne supporte plus le froid de la maison de Bruges, bronchites et même pneumonie se succèdent. Eux non plus ne me voient guère. Fiorella, écoute, hoche la tête, semble attendre autre chose que je ne me résouds pas à dire.

De plus en plus souvent elle reste chez ses parents. Cela vaut mieux que de nous retrouver face à face, silencieux, seul à seule. Tristes. Je sais qu'elle sait et pourtant je suis incapable d'aborder le sujet. C'est que je change sans cesse de résolution. Un jour décidé à refuser l'Amérique, je reste à Bruxelles avec elle, le lendemain la Belgique me paraît si étroite, si pluvieuse que je n'aspire plus qu'au grand départ. Je supplierai Fiorella de partir avec moi, son père travaille à la Communauté européenne, il lui facilitera les formalités administratives.

Je cache la lettre d'Albuquerque est très ensolleillé, autant que celui de ta chère Italie. Je ne suis nommée à aucun poste là-bas. Et je ne veux pas faire la serveuse dans un restaurant tex-mex en attendant que tu aies finis tes cours. Moi j'ai déposé des candidatures à Bologne, à Rome et à Pise. Je



ne vais pas en Amérique, Olivier, rien ne m'attire là-bas. Mais je suis obligé, Fiorella, comprends-moi. Je dois vivre dans un pays anglophone pour devenir vraiment bilingue. Et pour ma thèse de doctorat, je dois être proche du Mexique. Et depuis que nous nous connaissons tu ne m'as rien dit. Tu n'y as pas pensé ? Tu ne vas pas me croire, mais j'ai oublié. Notre amour m'occupait entièrement. Si, je te crois, dit-elle en s'asseyant dans le lit et cette fois elle

me fixe. Son regard m'engloutit. Dommage que nos amours soient si brèves.

Elle se que quand elle attrape son sac et quitte la chambre que je me ressaisis, me précipite derrière elle déjà dans le couloir, déjà prête à sortir. En larmes, je me jette à ses pieds, entoure ses genoux de mes bras, appuie ma tête sur son pubis, source il y a une heure encore de tant de félicité. Je la supplie de rester, je lui brame mon amour en pleurant. Elle me lève, se rhabille rapidement. Je reste hébété sur le lit, sans réaction. Ce n'est repoussé sans brutalité, elle a toujours été d'une douceur implacable. Elle m'arrache à elle sans un mot, elle sort de l'appartement. Elle sort de ma vie et me tue.

Ou peut-être me suis-je tué moi-même. Pendant trois jours, je hurle, je trépigne, je heurte les murs de ma tête, je martèle les meubles de mes poings, je donne des coups de pied dans les portes. Jusqu'à épuisement. Je téléphone dix fois chez ses parents mais on raccroche dès qu'on reconnaît mon «allo». Le quatrième jour, je redeviens capable de raisonnement. Fiorella a tant d'affaires à elle ici, elle sera bien obligée de revenir. Une idée inconcevable se fraie pourtant sournoisement son chemin jusqu'à ma conscience : je pourrais bien ne jamais la revoir. Jamais ? Que veut dire ce mot ? Je ne le comprends pas. Mon ezéma resurgit et m'attaque avec une belle férocité. Je l'avais oublié celui-là. Disparu avec Fiorella. Comme j'avais perdu le souvenir de ma candidature en Amérique. Vraiment l'amour perturbe, me dis-je en me grattant frénétiquement. Et l'absence d'amour me tue.

(A suivre)

Recettes

Tarte au poulet

INGRÉDIENTS : 5 PERS.

1 pâte brisée
400 g de poulet (filets ou restes de poulet)
1 courgette
20 cl de crème liquide allégée
200 g de mozzarella
4 œufs
2 c. à soupe d'huile d'olive
2 brins d'estragon (ou de l'estragon séché)
Sel, poivre

PRÉPARATION :

1. Préchauffez le four th.6 (180°C).
2. Déroulez la pâte et réservez-la au réfrigérateur.
3. Dans une sauteuse, faites dorer à feu vif pendant quelques minutes les filets de poulet coupés en morceaux ainsi que la courgette râpée dans l'huile bien chaude.
4. Ajoutez l'estragon ciselé et la mozzarella coupée en morceaux.
5. Salez, poivrez et mélangez.
6. Hors du feu, incorporez les œufs et la crème.
7. Mélangez.
8. Versez le tout sur la pâte et enfournez pendant 40 min.



Le monde sous la menace du "thermomètre mouillé"

Parmi les conséquences dévastatrices du réchauffement, les épisodes caniculaires vont encore s'accroître, mettant à mal les limites de la résistance humaine à la chaleur, selon un projet de rapport des experts climat de l'ONU (Giec) obtenu par l'AFP.

Plus encore qu'en chaleur absolue, dont les records tombent déjà régulièrement, la capacité à résister à ces extrêmes s'évalue par un concept connu des scientifiques : la "température humide" ou du "thermomètre mouillé", transcrite par le sigle "TW".

Cette mesure prend en compte l'humidité relative ambiante et ses possibilités d'évaporation. Sachant qu'un corps ne peut perdre de chaleur si cette température extérieure TW dépasse la sienne, les scientifiques s'accordent : l'être humain ne peut survivre longtemps à 35 degrés TW.

"Il y a tellement d'humidité dans l'air que la sudation ne permet pas de faire baisser la température excessive. Après une demi-douzaine d'heures, en l'absence de rafraîchissement artificiel, cela entraînera des défaillances d'organes et la mort", explique Colin Raymond.

Ce chercheur à la Nasa est l'auteur principal d'une étude de mai 2020 identifiant deux sites dans le golfe Persique où les 35°TW ont déjà été atteints. Jusqu'à alors, les scientifiques ne pensaient pas observer de tels niveaux avant 2050.

L'Asie du Sud et du Sud-Est, le golfe Persique, le golfe du Mexique, ou des parties du continent africain, sont les régions les plus exposées.

En 2015, deux canicules à environ 30°TW ont fait plus de 4.000 morts en Inde et au Pakistan. Mais le "thermomètre mouillé" était resté juste sous ce seuil pendant la grande canicule qui fit plus de 50.000 morts en Europe à l'été 2003.

Selon l'étude de Colin Raymond, la fréquence

de ces pics de chaleur humide a plus que doublé à travers le monde depuis 1979 et les températures "dépasseront régulièrement 35°TW" dans différentes parties du globe si le réchauffement mondial atteint +2,5°C.

L'accord de Paris fixe l'objectif de maintenir ce réchauffement, par rapport à l'ère pré-industrielle, sous les 2°C, si possible 1,5°C. Mais les trajectoires actuelles dépassent largement ces niveaux.

La chaleur excessive fait déjà des ravages, selon deux études récentes.

Selon l'Institut des données et évaluations de santé (IHME) basé à Seattle, environ 300.000 décès en 2019 pouvaient être attribués aux conséquences des canicules, dont un tiers en Inde.

Et 37% de ces décès, un peu plus de 110.000, sont liés au réchauffement, selon des chercheurs de la London School of Hygiene and Tropical Medicine. Les pourcentages d'attribution peuvent monter jusqu'à 60% dans certains pays comme le Brésil, le Pérou, la Colombie, les Philippines, le Koweït ou le Guatemala.

D'après les rapports cités par le Giec, dans un monde à +1,5°C, 14% de la population terrestre sera exposée à des canicules sévères ou moins tous les cinq ans, en "augmentation significative".

A +2°C, "1,7 milliard de personnes supplémentaires seront exposées à de fortes chaleurs, 420 millions à des chaleurs extrêmes et environ 65 millions à des canicules exceptionnelles tous les cinq ans". Les plus touchés seront les habitants des mégapoles tropicales des pays en développement, en Asie et en Afrique notamment.

"Dans ces régions, la population des villes augmente fortement et la menace de canicules mortelles plane," explique Steffen Lohrey de l'Université de Berlin, principal auteur de l'étude dont sont extraits les chiffres du Giec.